Une FILIÈRE ÉQUITABLE en PALESTINE : L'HUILE D'OLIVE

janvier 2007

DESCRIPTION DE LA FILIÈRE "HUILE D'OLIVE" DU PARC

Jean-Louis HAIE

ARTISANS DU MONDE
POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE

AUTRES ÉCHANGES, AUTRE MONDE

Fédération Artisans du Monde | 53, bd de Strasbourg | 75010 Paris | Tél. 01 56 03 93 50 | Fax 01 47 70 96 35
→ www.artisansdumonde.org

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 5

I. LE CONTEXTE PALESTINIEN : ENTRE SOUS DEVELOPPEMENT ET OCCUPATION ISRAELIENNE 6

A. PRESENTATION DE LA PALESTINE 6

1. Un territoire coupé en deux 6

2. Population : diaspora et explosion démographique 6

3. Une économie fragile et dépendante de l'extérieur 7

4. Une société aux liens sociaux puissants 7

5. L'indice de développement humain 7

B. LE CONFLIT ISRAELO- PALESTINIEN : UNE ENTRAVE A TOUT DEVELOPPEMENT PALESTINIEN 9

1. Le nerf du conflit : une Terre Sainte pour deux peuples 9

2. Evolution récente du conflit 10

3. Les différentes facettes de l'occupation israélienne 10

4. La politique de l'Autorité Nationale Palestinienne 12

5. Impact sur le développement palestinien : situation d'urgence 12

6. Conclusion : quelle solution pour les populations rurales ? 12

II. LE PALESTINIAN AGRICULTURAL RELIEF COMMITTEES 15

A. L'EVOLUTION DE PARC 15

1. De la structure bénévole à une ONG professionnelle 15

2. Evolution d'une vision : de l'humanitaire au développement durable 15

B. LE PARC AUJOURD'HUI : UNE ONG INCONTOURNABLE EN PALESTINE 16

1. Stratégie ambitieuse pour un acteur ambitieux 16

2. PARC au centre d'une structure tentaculaire fortement décentralisée 17

3. La position de compromis 20

C. LE DEPARTEMENT DU COMMERCE EQUITABLE 20

1. Du département Commercialisation au département Commerce Equitable 20

2. L'activité commerce équitable de PARC aujourd'hui 21

III. L'HUILE D'OLIVE PALESTINIENNE : ANALYSE DE LA COMPETITIVITE ET DE LA POSITION DES OLEICULTEURS DANS LA FILIERE 22

A. L'HUILE D'OLIVE, DANS LE MONDE ET EN PALESTINE 22

1. L'huile d'olive dans le monde 22

2. L'huile d'olive en Palestine : l'olivier, l'arbre du peuple palestinien 24

B. LA FILIERE DE L'HUILE D'OLIVE PALESTINIENNE 25

1. Les produits issus de l'olivier : l'huile d'olive reine 25

2. Une année dans la filière de l'huile d'olive : qui fait quoi ? 25

3. Le marché de l'huile d'olive palestinienne 30

C. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA FILIERE 32
1. Les facteurs limitant la compétitivité : « sous-développement » et occupation israélienne 32
2. La position des oléiculteurs au sein de la filière : LA variable d'ajustement 36
3. Impacts sur les oléiculteurs 38
4. Conclusion : ce que nous apprend cette analyse 39
IV. LA FILIERE EQUITABLE D'HUILE D'OLIVE DE PARC 40
A. DESCRIPTION DE LA FILIERE 40
1. Genèse de la filière 40
2. La stratégie commerce équitable de PARC 40
3. Une année dans la filière PARC : qui fait quoi ? 42
B. L'IMPACT DE LA FILIERE EQUITABLE SUR LA SITUATION DES OLEICULTEURS 47
1. Pour pénétrer les marchés : une huile d'olive compétitive ? 47
2. La rémunération des efforts : un prix juste ? 47
3. Renforcer la position des oléiculteurs dans la filière 49
4. Lutter contre l'occupation : un rôle de pression politique ? 52
ACRONYMES 54
BIBLIOGRAPHIE 55
ANNEXES 56
ANNEXE 1 : LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DE PARC 2005 57
ANNEXE 2 : RESULTATS DU JURY PALESTINIEN DE DEGUSTATION DE L'HUILE D'OLIVE SAISON 2006-2007 ... 58
ANNEXE 3 : ETUDE DE CAS : QUATRE OLEICULTEURS A LA LOUPE 59
1. Mahmoud Al Qadi, oléiculteur à Mazareh Al Nubani 59
2. Samir Chouhani, oléiculteur à Kufr Tuluth 62
3. Abdul Hamid Ramadan, oléiculteur à Tell 65
4. Omar Hamzih Hon, oléiculteur à Silat al Haritheyeh 68

INTRODUCTION

En Palestine, plus encore qu'ailleurs, commerce équitable rime avec espoir et solidarité. Confiscation progressive de ses terres et de ses ressources, morcellement de son territoire, enfermement dans ce qui ressemble de plus en plus à des bantoustans, asphyxie économique, humiliations quotidiennes, absence de perspectives, la population palestinienne a maintes raisons de désespérer. Dans ce contexte, le commerce équitable contribue à l'émergence et au renforcement de perspectives de développement économique et social pour la population palestinienne, et tout particulièrement sa paysannerie. Il l'aide ainsi non seulement à résister, mais aussi à maintenir vivant l'espoir d'une viabilité économique de la Palestine, laquelle constitue une des conditions d'une paix juste et durable dans la région.

Après avoir rappelé certains éléments essentiels du contexte actuel de la Palestine, l'étude réalisée par Jean-Louis Haie pour Artisans du Monde permet de mettre en évidence le rôle important joué par l'organisation non gouvernementale PARC (*Palestinian Agricultural Relief Committees*) en faveur du développement économique et social de la population palestinienne, de présenter la place fondamentale qu'occupe la culture de l'olivier dans l'agriculture et l'identité palestiniennes, de décrire la filière de production de l'huile d'olive, de préciser les caractéristiques de la filière d'huile d'olive « équitable » et d'évoquer l'impact du développement de cette activité pour la paysannerie palestinienne.

A travers cette étude et la vidéo « Tant qu'il y aura des oliviers… », Artisans du Monde souhaite contribuer à une meilleure compréhension de la situation vécue par la population palestinienne mais également mettre en évidence que des moyens existent, et notamment le commerce équitable, pour affirmer concrètement sa solidarité envers elle, contribuer à vaincre le désespoir et apporter une pierre à la construction de la paix.

Laurent Levard
Délégué général de la Fédération Artisans du Monde

Cette étude est le fruit d'une mission de 4 semaines en Palestine, avec toutes les limites que cela implique sur la profondeur de l'analyse qui y est menée. La mission a alterné entre analyse de documents, participation à des réunions, visites de coopératives, entretiens avec des acteurs de la filière et plus spécialement avec des oléiculteurs.

J'en profite pour remercier tous ceux qui m'ont permis de mener à bien et en toute sérénité cette mission. Un grand merci au personnel très accueillant du PARC, à Thomas Cazalis, agronome au PFU, à Annina Mattsson du département Lobbying et Advocacy du PARC, à Saleem Abu Ghazaleh, directeur du département Commerce Equitable. Je tiens à saluer tout particulièrement Shadi Mahmoud, responsable des relations externes au département de Commerce Equitable, qui m'a accompagné durant tous mes entretiens et a joué le difficile rôle d'interprète. Merci à tous.

Jean-Louis Haie
Chargé de mission à la Fédération Artisans du Monde

I. LE CONTEXTE PALESTINIEN : ENTRE SOUS DEVELOPPEMENT ET OCCUPATION ISRAELIENNE

A. PRESENTATION DE LA PALESTINE

1. Un territoire coupé en deux

Le peuple palestinien n'a pas d'Etat, même s'il est dirigé par une Autorité Nationale et a une capitale, Ramallah. « *Territoires Palestiniens Occupés»* est l'une des dénominations utilisées pour désigner les territoires de Cisjordanie et la bande de Gaza, dont les frontières ont été définies en 1949, et qui sont occupés par Israël depuis 1967. Il s'agit de deux zones séparées géographiquement :

- la Cisjordanie, dont les 5 800 km^2 sont délimités à l'Ouest par Israël et à l'Est par la Jordanie et qui comprend Jérusalem-Est (72 km^2).

- la bande de Gaza, 370 km^2, qui fait frontière avec l'Egypte et s'étire sur 55 km le long de la mer Méditerranée, séparée de la Cisjordanie par 50 km.

Ces Territoires Palestiniens Occupés représentent 22% de la « Palestine historique ». C'est sur la base de ces délimitations géographiques, qu'on appelle « Ligne Verte », que se basent les négociations pacifiques pour la création d'un futur Etat Palestinien, et c'est celles que nous avons choisi de prendre en compte pour la suite de notre étude.

2. Population : diaspora et explosion démographique

En 1944, c'est à dire avant la création de l'Etat d'Israël, on comptait 1 363 387 arabes chrétiens et musulmans en Palestine. En 2003, le Bureau Central des Statistiques Palestinien estimait la population palestinienne à 9,6 millions de personnes. Cependant, la fiabilité des statistiques n'est pas parfaite car la majorité des palestiniens a été contrainte à l'exil, vivant pour beaucoup dans des camps de réfugiés. Voici une estimation de la répartition géographique du peuple palestinien proposée par Wikipédia[1]. Deux chiffres sautent aux yeux : plus d'un tiers du peuple palestinien vit soit en Israël, soit en Jordanie.

Territoires Palestiniens Occupés	3 700 000	Arabie Saoudite	287 000
Israël	1 213 000	Etats du Golfe	152 000
Jordanie	2 598 000	Egypte	58 000
Liban	388 000	Autres pays arabes	113 000
Syrie	395 000	Continent américain	216 000
		Autres pays	275 000

La population vivant dans les Territoires Palestiniens Occupés est très jeune, nourrie par une croissance démographique annuelle d'environ 3,05%. Le taux de fécondité est de 4,3 enfants par femme, l'espérance de vie de 73 ans. 42,9% de la population a entre 0 et 14 ans, 53,7% entre 15 et 64 ans et 3,4% seulement ont plus de 65 ans. La densité est d'environ 600 habitants au km^2, et continue d'augmenter avec la croissance démographique. De plus, ces données ne prennent pas en compte l'occupation des Territoires Palestiniens Occupés par les colons israéliens.

[1] fr.wikipedia.org

3. Une économie fragile et dépendante de l'extérieur

Quelle est la composition de l'économie palestinienne ? L'industrie se concentre sur quelques sous-secteurs clefs, principalement l'agroalimentaire et le commerce de la pierre, qui, en 2003, représentait à lui seul 41% de la production industrielle. Ensuite, l'élevage et les légumes sont les sous-secteurs principaux de l'agriculture. L'huile d'olive, le citron, la fraise et les fleurs coupées sont importants dans l'exportation. Enfin, le secteur des services est dominé par les commerces de détail, mais l'industrie des télécommunications, de la construction et du tourisme sont des sous-secteurs en forte croissance. En 2003, la population active était répartie de la manière suivante : 32,9% dans les services, 12,5% dans l'industrie de transformation, 13,1% dans la construction, 15,7% dans l'agriculture et 25,6% étaient au chômage.
L'économie palestinienne est doublement dépendante de l'extérieur. Premièrement, son secteur public est pléthorique et fonctionne en grande partie grâce à l'aide internationale. Deuxièmement, après presque 40 ans d'occupation, son économie est fortement liée à l'économie israélienne et fluctue donc en fonction des aléas de la situation politique. Le réel mais naissant développement économique constaté dans les années 1990 a été stoppé en septembre 2000, avec l'explosion de l'Intifada. Nous y reviendrons plus tard.

4. Une société aux liens sociaux puissants

La société palestinienne est une société de la famille élargie. Les liens sociaux entre ses membres sont très forts, ce qui facilite une grande solidarité sociale, valve de sécurité en situation de crise. La *wasta* est une composante clef de cette société. Selon Delphine Thizy[2], c'est *« la médiation ou intercession qui trouve son origine dans le règlement des conflits par les autorités traditionnelles tribales dès la période préurbaine arabe dominée par les populations nomades. Aujourd'hui, ce terme désigne la médiation d'un tiers pour obtenir un avantage pour un relatif, c'est à dire une personne affiliée de plus ou moins près à la famille. Ce processus consiste en général à faire appel à un tiers, généralement relatif de la personne qui est en demande, pour obtenir un avantage financier, matériel ou encore une position sociale (emploi, promotion…). Cette attitude tend à s'accroître dans les situations difficiles où l'accès aux ressources et à l'emploi est limité.»*

5. L'indice de développement humain

Selon le PNUD, l'indice de développement humain (IDH) est un *« indice composite qui mesure le niveau moyen atteint selon trois aspects essentiels de la vie humaine : santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes ».* Celui des Territoires Palestiniens Occupés est de 0,726, soit le 102ème rang sur 177 pays. Il est trop hâtif d'attribuer la seule responsabilité de cette situation à l'occupation israélienne. Néanmoins, celle-ci joue un rôle de blocage qui a manifestement freiné toute perspective de développement palestinien. Nous allons voir comment.

[2] *Falamiah : evaluation d'un projet de développement. Réflexion sur les projets de développement en situation de conflit. Mémoire de Master Sciences du Territoire, spécialité « Outils, Gestion et Dynamique du Développement Territorial »,* Delphine Thizy, septembre 2005.

Carte des Territoires Palestiniens Occupés

Source : www.globalsecurity.org

B. LE CONFLIT ISRAELO- PALESTINIEN : UNE ENTRAVE A TOUT DEVELOPPEMENT PALESTINIEN

Analyser en profondeur le conflit israélo-palestinien serait nécessaire pour comprendre toute la complexité du développement palestinien, et par extension de la situation actuelle de l'oléiculture palestinienne. Néanmoins, il est très difficile d'en dresser un tableau complet en quelques pages, et ce n'est pas l'objet de cette étude.
Nous jugeons cependant qu'il est important de procéder à une analyse de quelques notions clés du conflit, qui seront utilisées tout au long de cette étude. Afin de mieux comprendre la situation des Territoires Palestiniens Occupés, une carte de la Cisjordanie en avril 2006 figure en page 14[3].

1. Le nerf du conflit : une Terre Sainte pour deux peuples

La terre est le nerf du conflit : deux peuples se disputent la maîtrise et la légitimité de la Terre Sainte. Aujourd'hui, celle-ci est divisée en deux entités.

a) Les Territoires Palestiniens Occupés

La Palestine n'est pas un Etat, même si elle est gouvernée par une Autorité Nationale. « Territoires Palestiniens Occupés» est l'une des dénominations utilisées pour désigner la partie des territoires de l'ancienne Palestine sous mandat de l'empire britannique, qui furent ensuite occupés par l'Égypte et la Jordanie de 1948 à 1967 puis par Israël de 1967 jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit de :

- la Cisjordanie ;
- Jérusalem-Est ;
- la Bande de Gaza, dont Israël s'est désengagé unilatéralement en 2005.

C'est sur la base de ces délimitations géographiques que se basent les négociations pacifiques pour la création d'un futur Etat Palestinien. A l'issue des accords d'Oslo de 1994, les Territoires Palestiniens ont été divisés en trois zones qui prévalent encore aujourd'hui :

- une zone A (18% des territoires) comprenant Gaza ainsi que les villes de Jéricho, Jénine, Qalqilya, Ramallah, Tulkarem, Naplouse, Bethléem (la ville d'Hébron a fait l'objet d'un accord distinct en janvier 1997) sur laquelle l'Autorité Nationale Palestinienne exerce une juridiction civile incluant les pouvoirs de police ;
- une zone B (22%) comprenant les autres zones de Cisjordanie (autres bourgades et camps de réfugiés), et dans laquelle l'ANP exerce des compétences civiles, la sécurité intérieure étant exercée conjointement avec l'armée israélienne ;
- une zone C (60%) incluant les colonies israéliennes implantées en Cisjordanie, à Gaza (démantelés aujourd'hui) et à Jérusalem-Est, qui reste sous le contrôle d'Israël.

Les Territoires Palestiniens Occupés sont donc loin d'être autonomes, Israël y exerce un large contrôle selon les accords d'Oslo.

b) L'Etat d'Israël

Les premiers foyers de population juive en Palestine sont apparus à la fin du 19ème siècle. Le développement du peuplement ne prit un véritable essor qu'après les persécutions des juifs en Europe et aboutit à la création de l'Etat d'Israël en 1948, dont nous voyons les frontières en page 8. En réalité, le territoire occupé par Israël s'étend à l'intérieur de la Cisjordanie et de Jérusalem Est, bien au-delà des frontières reconnues par le droit international.

[3] Nous vous invitons également à visionner les deux cartes suivantes : la première représente les colonies israéliennes en Cisjordanie en mai 2002 (http://www.populationdata.net/cartes/asie/palestine_colonies_2003.php), la seconde le tracé du Mur en juillet 2003 (http://stopthewall.org/maps/45.shtml).

2. Evolution récente du conflit

Après 1994 et les Accords d'Oslo, on pouvait entrapercevoir une résolution progressive du conflit, sous l'impulsion du slogan « Land for Peace »[4]. Les accords se sont malheureusement enlisés, ce qui a débouché sur la Seconde Intifada. Egalement appelée *Intifada « Al-Aqsa »*, elle commence le 29 septembre 2000, au lendemain de la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Considérée comme une provocation par une partie de la population arabe, elle entraîna une série de manifestations contre la domination israélienne et surtout un cycle infernal d'attentats – représailles israéliennes – nouveaux attentats.
Le 26 janvier 2006, le Hamas remporte les élections législatives palestiniennes et nomme comme nouveau premier ministre Ismaïl Haniyeh. Mahmoud Abbas, successeur de Yasser Arafat à la présidence de l'ANP et membre du Fatah, parti au pouvoir depuis la création de l'ANP, a alors tenté d'appeler le Hamas à la formation d'un gouvernement d'union nationale, sans succès. Il a alors décidé à la mi-décembre 2006 de déclencher des élections législatives et présidentielle.
L'élection du Hamas a entraîné la fin des subventions internationales, de nombreuses attaques de la part d'Israël et, plus récemment, des attaques bilatérales entre Fatah et Hamas. Le Hamas, principal mouvement islamiste palestinien, refuse de reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël et revendique les attentats suicides comme moyen de lutte contre la domination israélienne.
Avec la dégradation de la situation politique, la politique israélienne d'occupation, dont nous allons voir les différentes facettes actuelles, s'est accélérée et durcie.

3. Les différentes facettes de l'occupation israélienne

Pour bien comprendre ce qu'est l'occupation, il faut avoir conscience d'un fait : sous le prétexte de la sécurité, argument tout à fait compréhensible étant donnés les attentats menés par des activistes palestiniens sur la population israélienne, Israël mène une politique d'occupation qui opprime le peuple palestinien dans son propre territoire.

a) Le gouvernement israélien : contrôle politique et économique

Le gouvernement israélien gère l'occupation des Territoires Palestiniens Occupés et encourage à bien des égards le projet de sa colonisation. Quelques exemples : il finance l'armée d'occupation et la construction du Mur d'Annexion, propose des incitants à la colonisation, établit les restrictions de mouvements de biens et de personnes et également de construction pour la population palestinienne. Exemple probant de cette politique : le 8 juillet 2004, le gouvernement a réactivé une loi de 1950 permettant la confiscation de terres palestiniennes dont les propriétaires sont « absents ».
De plus, des décennies d'occupation ont rendu l'économie palestinienne extrêmement dépendante de l'économie israélienne et vulnérable aux aléas politiques. Le marché palestinien est inondé de produits israéliens bon marché, alors que le marché israélien est protégé et que les produits palestiniens d'exportation sont soumis aux aléas des contrôles israéliens. De plus, une importante main d'œuvre palestinienne, majoritairement des zones rurales, offre ses services peu chers aux acteurs économiques israéliens. La dégradation récente de la situation politique a de nouveau prouvé les effets néfastes de cette hyper dépendance : les indicateurs du chômage, du taux de pauvreté et du déficit de la balance commerciale avec Israël ont tous augmenté. Le taux de chômage est par exemple passé de 21,7% en 1999 à 32,6% en 2004[5].

b) La colonisation des Territoires Palestiniens Occupés

A l'intérieur des Territoires Palestiniens Occupés, des foyers de population israélienne se sont formés. Protégées par l'armée, leur construction impose une situation *de facto*. Reliées entre elles et à l'Etat d'Israël par un réseau de circulation exclusif, ces colonies vivent complètement isolées de la population palestinienne. Elles choisissent généralement de s'implanter sur des lieux

[4] La terre contre la paix.
[5] Site Internet de Paltrade : www.paltrade.org

stratégiques, occupent des terres fertiles et confisquent des ressources en eau. Les raisons de l'implantation des colons peuvent être :

- idéologico religieuses : reconquérir la Terre Sainte, donnée par Dieu au peuple juif ;
- économiques et sociales : le gouvernement israélien donne des incitations fiscales et sociales ; le logement est notamment beaucoup moins cher.

Deux peuples pour une même terre. A gauche, Ramallah. A droite, une colonie israélienne.

On considère qu'il y a environ 260 000 israéliens vivant en Cisjordanie, et 200 000 à Jérusalem Est[6]. Ces colonies ont été condamnées par le droit international, mais continuent leur expansion. Les franges les plus radicales des colons, portées par leur conviction d'être sur une terre qui leur appartient, soumettent les populations palestiniennes voisines à de multiples agressions.

c) La présence armée

Chaque israélien doit effectuer un service militaire : 3 ans pour les hommes, 2 ans pour les femmes. Cette jeune armée est le principal acteur de l'occupation des Territoires Palestiniens Occupés. Elle assure la sécurité des colonies, le respect des lois mises en place par l'administration israélienne. Elle gère le réseau actuel des 528 points de contrôle militaire (« check points »)[7] qui restreint la circulation des biens et des personnes en Territoires Palestiniens Occupés. Les soldats peuvent également être les acteurs d'agressions vis à vis de la population.

d) Le Mur d'Annexion

La construction du Mur d'Annexion continue.

C'est la dernière et la plus impressionnante facette de l'occupation israélienne. Suite à l'éclatement de la Seconde Intifada, le gouvernement israélien a lancé en 2002 la construction d'un « Mur de Séparation » entre les Territoires Palestiniens Occupés et l'Etat d'Israël, afin de se protéger des activistes palestiniens.

Le tracé de ce mur trahit néanmoins le véritable objectif du gouvernement israélien : annexer un maximum de terres et de ressources en eau, en plus de relier des colonies israéliennes à l'Etat d'Israël. A terme, il devrait faire plus de 703 kilomètres de long, soit deux fois la longueur des frontières de 1967 avec la Cisjordanie et quatre fois celle du Mur de Berlin[8]. Condamnée par la Cour Internationale de Justice de La Haye, sa construction suit néanmoins son cours. Aujourd'hui, ce sont près de 20% des terres agricoles qui sont annexées par le Mur[9].

---

[6] Site Internet de l'Humanité : www.humanite.presse.fr
[7] Site Internet de l'AFPS : www.france-palestine.org
[8] Site Internet d'Oxfam Solidarité : www.oxfamsol.be/fr

4. La politique de l'Autorité Nationale Palestinienne

Face à cette politique puissante de colonisation, l'ANP, créée en 1994, a du mal à peser dans la balance, tant dans ses négociations diplomatiques que dans sa politique intérieure.
L'élection au gouvernement du parti islamiste Hamas, en janvier 2006, a aggravé cette situation. En effet, elle a entraîné le blocage des fonds de soutien de l'aide internationale, qui payaient une grande partie des salaires de la fonction publique, et a durci la politique d'occupation israélienne. En ce qui concerne sa politique interne, en plus d'être biaisée par l'occupation, elle est défavorable au développement rural. Un chiffre : l'ANP ne consacre que 0,1% de son budget à l'agriculture, contre 38% à la sécurité.

5. Impact sur le développement palestinien : situation d'urgence

a) Une situation socioéconomique catastrophique

La situation déjà fragile de la population palestinienne s'est fortement aggravée depuis la Seconde Intifada et a franchi un pallier supplémentaire avec l'élection du Hamas. Voici quelques chiffres d'OCHA[10] (Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires) qui illustrent l'état d'urgence qui prévaut dans les Territoires Palestiniens :

- diminution du PNB de 9% pendant la première moitié de 2006 ;
- réduction sévère des revenus pour plus de 25% de la population active, particulièrement influencée par le non paiement des salaires de la fonction publique ;
- augmentation de la population vivant sous le seuil d'extrême pauvreté (1 US$ par jour), de 650 800 pendant le second semestre de 2005 à 1 069 200 pendant le premier semestre 2006.

b) Les populations rurales particulièrement touchées

La population rurale est particulièrement touchée par les aléas politiques. En effet, de nombreux paysans travaillaient également en Israël avant la construction du Mur et la fermeture des frontières. De plus, le renforcement de la politique d'occupation entraîne une accélération de :

- La perte de terres : une étude d'OCHA rapporte que dans les 57 communautés situées près du Mur, 60% des paysans n'ont plus accès à leur terre.
- La perte de ressources en eau : l'eau est un bien rare en Palestine. Son accaparement par les colons israéliens est un obstacle majeur à une agriculture palestinienne viable.
- Les obstacles au travail : la conjonction du Mur, des colonies et de l'armée rendent l'activité agricole très difficile, parfois impossible. Les risques de se faire agresser ou empêcher de travailler sont autant d'incertitudes sur la possibilité de mener correctement son travail.
- Les obstacles aux mouvements de biens et de personnes : les check points rythment la vie quotidienne des paysans. Il est impossible de prévoir quel temps prendra tel ou tel déplacement. Il existe en effet des check points mobiles et l'armée peut décider de bloquer une route à tout moment.

Nous aurons l'occasion d'approfondir ces différents points lors de notre analyse de la filière d'huile d'olive palestinienne.

6. Conclusion : quelle solution pour les populations rurales ?

La dégradation de la situation, ainsi que l'aveu d'impuissance de l'ANP, ont accru le rôle d'autres acteurs du développement rural palestinien. L'aide internationale, portée par les agences de

[9] Rapport de la CNUCED : une intensification de l'aide et une action urgente s'imposent pour éviter un effondrement de l'économie palestinienne. 12 décembre 2006.
[10] « *Prolonged Crisis in the Occupied Palestinian Territories: Recent Socio-economic Impacts* », OCHA, novembre 2006.

l'ONU, la coopération gouvernementale et les ONG internationales et palestiniennes telles que le *Palestinian Agricultural Relief Committees* se sont intéressées au développement agricole comme un moyen de sortir la population rurale de la pauvreté et de lutter contre l'occupation.

Une des voies de secours proposée est la promotion du commerce extérieur, afin de diminuer la dépendance dangereuse à l'économie israélienne. Des accords commerciaux favorables aux produits palestiniens autant que des projets de développement technique et humain ont été mis en place. Le secteur de l'huile d'olive attire particulièrement l'intérêt de ces acteurs.

Nous verrons que le projet d'exportation d'huile d'olive du PARC via le commerce équitable s'inscrit parfaitement dans cette dynamique.

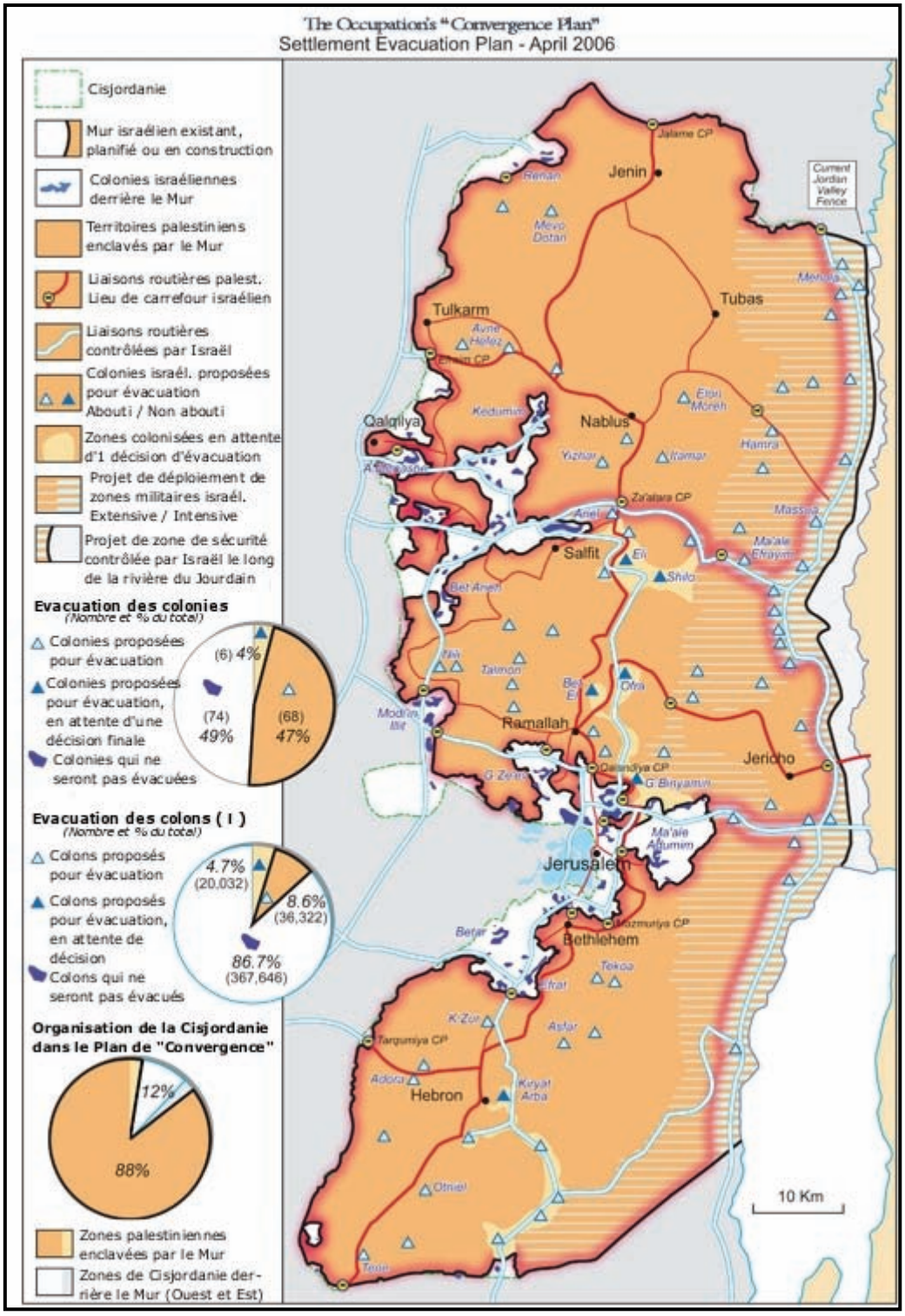

« Plan de Convergence » de l'Occupation ; Plan d'évacuation des colonies – Avril 2006

Source : www.stopthewall.org/

II. LE PALESTINIAN AGRICULTURAL RELIEF COMMITTEES

A. L'EVOLUTION DE PARC

1. De la structure bénévole à une ONG professionnelle

L'histoire du Palestinian Agricultural Relief Committees (Comités de Soutien à l'Agriculture Palestinienne) commence en 1983. A cette époque, les Territoires Palestiniens Occupés sont sous occupation israélienne, et, malgré un développement agricole important, les services d'assistance technique aux paysans palestiniens sont quasi inexistants. Le gouvernement israélien n'a en effet aucune raison d'appuyer une population dont il veut acquérir les terres.
C'est pour combler ce vide et encourager les paysans à continuer à travailler leur terre, qu'un groupe d'agronomes bénévoles crée l'organisation civile PARC. Les trois premières années de son existence, PARC fonctionne sur la base du volontariat et fournit ses services dans la vallée du Jourdain, le nord de la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Logo de PARC

En 1987, lors de la Première Intifada, PARC établit ses premières relations avec les bailleurs de fonds institutionnels, dans le cadre d'un projet de recherche sur les sols et les conditions sanitaires dans la vallée du Jourdain. Dès lors, PARC étend progressivement son activité à de nouveaux domaines : construction de routes, construction de puits, etc.
Dans un contexte où les entraves à la circulation et les couvre-feux sont fréquentes, il s'intéresse plus particulièrement au développement de l'économie domestique, et cible fortement les femmes, conscient de leur importance dans ce secteur. Parallèlement au développement de son activité, PARC s'institutionnalise : les premiers contrats salariés sont signés, une Assemblée Générale et un Conseil d'Administration sont élus.

2. Evolution d'une vision : de l'humanitaire au développement durable

Au fil des années, la vision stratégique du développement de PARC a évolué, fortement influencée par le contexte du conflit. Khalil Shiha, actuel délégué général, délimite trois périodes distinctes.

- Entre 1983 et 1994, l'action de PARC est du domaine de l'urgence et du court terme. PARC est une organisation jeune, qui mûrit sa réflexion.
- Entre 1994 et 2000, PARC réoriente son activité vers des objectifs de développement, et abandonne les questions d'urgence : tous les projets doivent être durables sur le long terme. Cette vision est facilitée par un contexte général plutôt favorable : le processus de paix semble être sur la bonne voie et la situation dans les zones rurales s'en ressent.

En 1998, il établit son premier Plan Stratégique, en concertation avec les populations bénéficiaires, le Ministère de l'Agriculture, des ONG et autres parties prenantes.
Trois axes sont jugés prioritaires. Premièrement, il se concentre sur le développement de la terre et des ressources en eau. En effet, les Accords d'Oslo octroient à Israël un contrôle important sur l'espace palestinien, d'où l'importance de maximiser l'utilisation de la terre et de créer des ressources en eau pour la population rurale palestinienne. Deuxièmement, PARC développe ses projets ciblant les femmes, et plus spécialement dans les zones rurales où la faiblesse de l'éducation et les restrictions sociales les rendent plus vulnérables. Un programme de « Gender Mainstreaming »[11], pionnier au sein des ONG palestiniennes, est mis en place. Troisièmement,

[11] Prise en compte systématique et dans chaque projet de la problématique du genre.

PARC encourage la création de mouvements ruraux de base et conçoit de plus en plus ses projets comme des activités ciblant des regroupements d'individus. Il établit dans ce sens un programme de Renforcement des Capacités, destiné à trois types de populations : les agriculteurs, les femmes, et les jeunes. Il espère ainsi toucher les principales et plus vulnérables tranches de la population rurale.

- A partir de 2000 et le début de la Seconde Intifada, PARC doit faire face à un nouveau contexte : développement des barrières et du Mur d'Annexion, accélération de la confiscation des terres, détérioration rapide et générale de la situation socioéconomique. Il est donc contraint d'effectuer un retour vers les actions d'urgence et se concentre sur les services de subsistance. Néanmoins, il n'abandonne pas ses objectifs de durabilité et introduit le concept de « relief for development », lequel sera ensuite utilisé par l'ANP et d'autres ONG. Ce concept, qu'on pourrait traduire par « depuis l'urgence jusqu'au développement » signifie que les actions mises en place visent toujours à être poursuivies après la période d'urgence.

B. LE PARC AUJOURD'HUI : UNE ONG INCONTOURNABLE EN PALESTINE

1. Stratégie ambitieuse pour un acteur ambitieux

Siège du PARC à Ramallah

PARC s'est créé en remplacement d'un acteur public inexistant. Fort de plus de 20 ans d'expérience de terrain et d'une réputation solide à l'international, PARC se veut très ambitieux. Il est le substitut à une ANP qui ne consacre que 0,1% du budget national à l'agriculture.

Quelques chiffres illustrent son envergure. Près de 130 salariés palestiniens et 6 476 volontaires travaillent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. PARC est propriétaire de nombreux bâtiments : siège à Ramallah, bureaux à Gaza, Jérusalem et Qalqilya, usine à Al Ram, centres de formation, à Zababdeh, Jéricho et Gaza. Le montant total des fonds gérés pour l'année 2005 est de 9,8 millions d'euros. Les fonds externes proviennent de plus de 40 bailleurs de fonds : agences de l'ONU, départements de coopération au développement, ministères, fondations, ONG internationales.

Voici les 4 objectifs stratégiques (OS) pour l'année 2005. En annexe 1 figure la liste détaillée des objectifs et sous objectifs stratégiques.

- *OS 1 : Augmenter l'activité économique en contribuant aux objectifs de sécurité alimentaire et de développement agricole durable*

Face à l'absence de politique institutionnelle de sécurité alimentaire, cet OS est jugé primordial et constitue d'ailleurs la nette majorité des dépenses de PARC. Le concept de « relief for development » prend tout son sens dans cet OS : obtenir la sécurité alimentaire ne se fait que par la mise en œuvre de pratiques agricoles durables.

- *OS 2 : Renforcer la durabilité des Organisations de Communautés Rurales de Base*

PARC croit à la nécessité d'un développement économique et social porté par des organisations locales, car comme le dit Khalil Shiha, Directeur Général, « *ce sont elles qui vont assumer la continuité des projets* ». PARC travaille avec trois types d'organisations. Tout d'abord, les organisations de femmes, regroupées en coopératives d'épargne et de crédit ou en associations de femmes pour la promotion de leur rôle social et de leurs droits ; ensuite, les organisations d'agriculteurs, regroupés en coopératives ; enfin, les organisations de jeunes, population vulnérable et sous encadrée.

- *OS 3 : Contribuer au renforcement du combat national et social*

Cet OS est né de la nécessité de faire pression sur les pouvoirs décisionnels pour qu'ils mènent des politiques favorables aux zones rurales, dans un contexte d'accélération de la colonisation et de la construction du Mur d'Annexion. L'action de PARC s'est toujours inscrite dans son contexte politique : tous ses projets sont marqués par le conflit, que ce soit la confiscation des terres, des ressources en eaux ou les obstacles des colons et soldats à l'activité agricole. PARC se doit de porter les revendications de cette population rurale dont les droits humains sont violés.

- *OS 4 : Dynamiser et développer PARC, et maintenir sa durabilité et sa spécificité*

PARC a foi en sa particularité et veut préserver son rôle pionnier et de leadership dans le domaine du développement rural palestinien. Il fournit donc beaucoup d'efforts pour recruter un personnel compétent, sécuriser et développer ses ressources financières et tisser un réseau de partenaires aux niveaux local, régional et international.

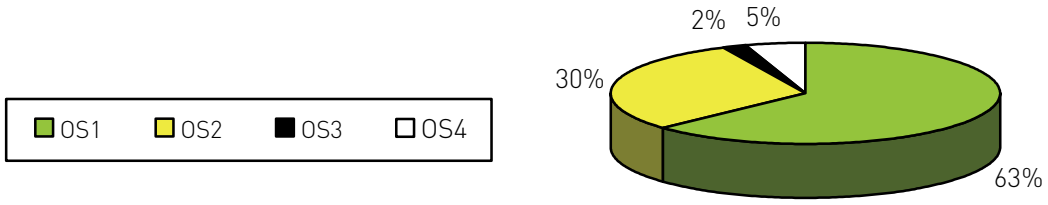

Répartition des fonds reçus et gérés par le PARC en fonction des Objectifs Stratégiques

Source : rapport annuel 2005 du PARC

2. PARC au centre d'une structure tentaculaire fortement décentralisée

Pour atteindre ces OS, PARC a une double stratégie de décentralisation. D'un côté, il a développé des antennes locales, où il emploie au moins un salarié « relais ». Ceci permet d'être plus près du terrain et au contact des populations bénéficiaires, et est d'autant plus pertinent dans un contexte où la circulation des personnes est très difficile. PARC a 13 antennes dans les principales villes de Cisjordanie (10) et dans la bande de Gaza (3), qui est très indépendante de par son isolement[12].
De l'autre côté, il vise à l'autonomisation de ses départements d'activité, l'objectif final étant la création d'une organisation indépendante. Qu'elles soient déjà indépendantes ou en voie de l'être, PARC considère ces « *organisations sœurs* » comme des acteurs relais de sa stratégie globale. On peut imaginer PARC comme un centre, et ces organisations comme ses satellites. Nous allons maintenant nous attacher à décrire tout d'abord la structure interne de PARC, avec ses différents départements, puis les objectifs et activités de ces satellites.

a) Les 5 départements de PARC

- *Le département Finances et Administrations*
- *Le département Projets et Programmes*

Ses activités sont la recherche de fonds pour tous les projets du PARC, la réalisation des rapports pour les bailleurs de fonds, l'expertise en gestion des projets. Il emploie 8 salariés administratifs et techniques, qui sont en lien avec les gestionnaires de projet sur le terrain. Il touche donc de manière transversale les autres départements.

- *Le département Renforcement des Capacités*

Son activité s'inscrit dans l'OS2 et vise à promouvoir la capacitation et l'autonomisation des communautés rurales de base de femmes, de jeunes et de paysans. Son programme majeur est

[12] La prochaine réunion avec l'équipe située dans la bande de Gaza devra se faire en Egypte.

celui de crédit et d'épargne, géré par 12 coopératives de femmes des zones rurales. Ce programme couvre 140 villages et 6 000 membres. 4 000 prêts sont en cours, pour un portfolio de 2 millions d'US$. Parallèlement, des associations de femmes promeuvent le rôle social et les droits des femmes. Un programme soutient les jeunes dans la création et le développement de centres d'animation, un autre, les paysans dans leur organisation. Le département emploie 9 salariés administratifs et techniques. En plus de gérer ces programmes, le département Renforcement des Capacités apporte son expertise aux départements et organisations sœurs de PARC : il les conseille en termes de méthodes de formation, d'évaluation.

Réunion de travail au siège du PARC, Ramallah

- *Le département Lobbying et Plaidoyer*

Créé en Janvier 2005, ce département s'inscrit dans l'OS3 du PARC et emploie 8 personnes. Il a mené de nombreuses activités et campagnes sur diverses problématiques nationales liées au développement. Nous reviendrons sur les activités de ce département plus tard dans l'étude.

- *Le département Commerce Equitable*

Nous allons consacrer une partie complète à ce département, en page 20. A ce département est subordonnée l'entreprise Al Reef, considérée comme une organisation sœur mais bien dirigée par ce département.

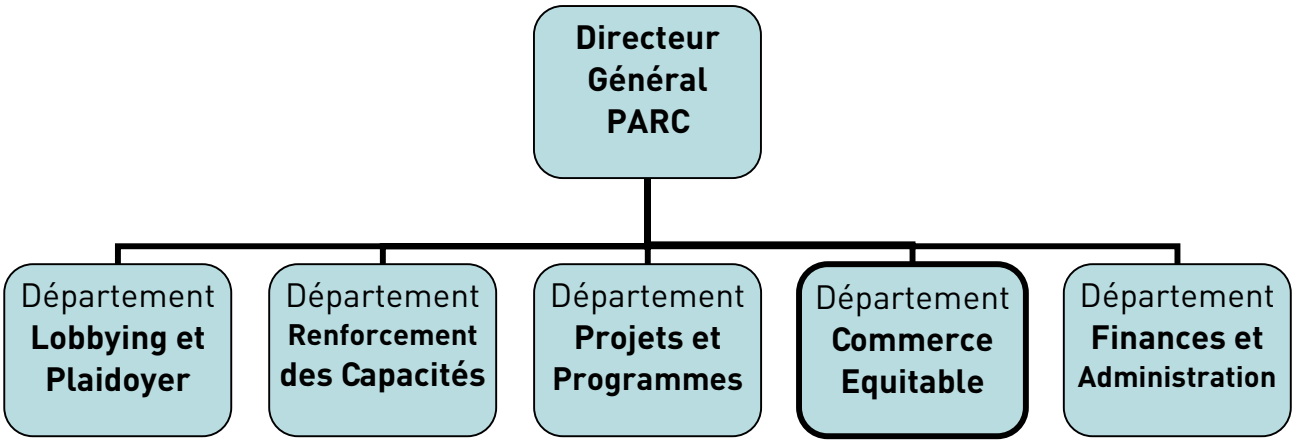

Organigramme de PARC - décembre

b) Les organisations sœurs

- *Arab Agronomist Association (AAA)* www.aaa-arc.org

Créée en 1992, AAA est l'Association des Agronomes Arabes. Ses 18 salariés, répartis en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, travaillent en étroite coopération avec PARC et mettent en œuvre de nombreux programmes liés au développement rural durable. Ses activités sont sur de nombreux terrains :

- programme d'études supérieures pour agronomes, en coopération avec l'Université de Jérusalem ;
- cursus de formation d'agronomes fraîchement diplômés, dans les centres de formations du PARC ;
- programmes d'extension agricole ;

- soutien aux programmes de développement des semences locales et de l'agriculture biologique. L'AAA s'implique fortement dans ce domaine, et travaille à la certification de coopératives palestiniennes d'amandes, dattes, couscous maftoul et huile d'olive. Il coopère également avec des acteurs internationaux pour la création du premier organisme de certification biologique palestinien.

▪ *Palestinian Farmers Union (PFU)* www.pafu.ps

Créé en 1993 par PARC, le PFU est le Syndicat des Paysans Palestiniens. Sa mission est d'organiser et de renforcer les capacités des organisations de paysans afin de leur permettre de défendre leurs droits et de maîtriser leur profession. Il gère des programmes de :

1/ Formation et renforcement des capacités,
2/ Achat collectif et commercialisation,
3/ Lobbying pour la récupération de la TVA de 16%,
4/ Services de santé,
5/ Développement du réseau et du lobbying,
6/ Crédit et épargne.

Il est aussi impliqué dans un programme oléicole, que nous mentionnerons plus tard. Le PFU emploie actuellement 23 salariés.

▪ *Rural Women's Development Society (RWDS)* www.rwds.ps

Créée en 2001, RWDS est la Société de Développement des Femmes Rurales. Sa mission est d'améliorer les statuts politique, économique et social des femmes palestiniennes vivant en zone rurale, afin qu'elles soient capables de défendre leurs droits et leurs intérêts et qu'elles participent au développement d'une société palestinienne basée sur l 'égalité des genres et la justice sociale. RWDS travaille à leur organisation en association et au renforcement de leurs capacités par des formations, de l'expertise technique, des activités de sensibilisation.

▪ *Youth Development Association* www.youthda.ps

YDA est l'Association de Développement de la Jeunesse. Créée en 2003 par un groupe de jeunes palestiniens, ses missions sont la formation d'animateurs de jeunesse, la promotion du travail volontaire et le renforcement des capacités des jeunes afin de consolider leur rôle dans le développement de la société civile palestinienne.

▪ *Al Reef*

Al Reef est une entreprise qui appartient à PARC et qui gère une partie de sa filière de commerce équitable. Nous y reviendrons.

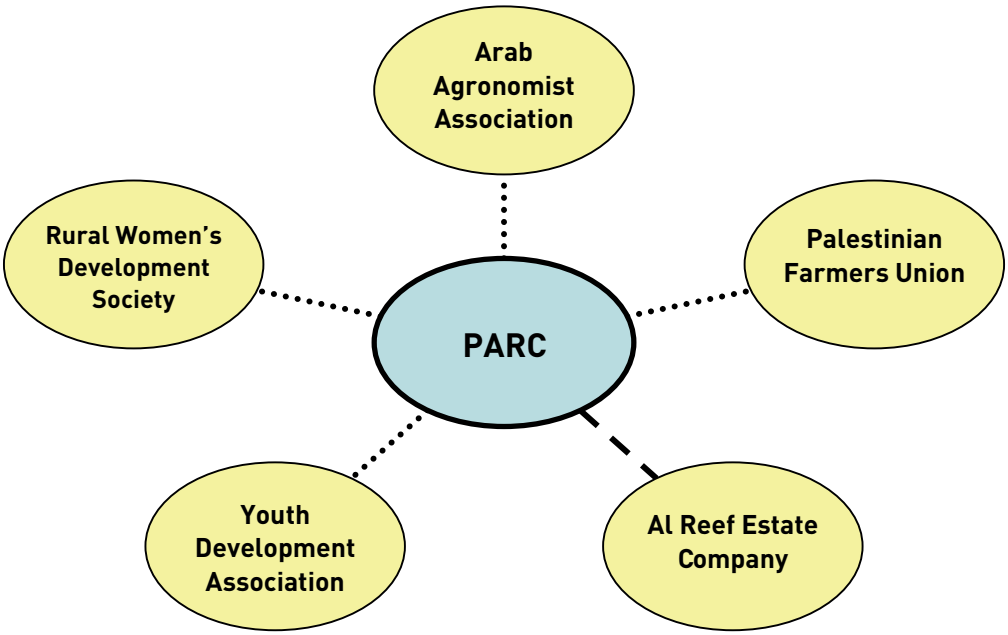

3. La position de compromis

Cette problématique du compromis est celle qui marque lors de la découverte du PARC. L'organisation est forte de ses valeurs et d'une stratégie qu'elle s'est forgée elle-même. C'est un acteur pionnier. Néanmoins, son ambition est d'être un acteur fédérateur : elle veut à la fois capter des moyens financiers, attirer le secteur privé vers l'agriculture, protéger les intérêts de la population rurale. Cela l'oblige à adopter une position d'intermédiaire entre plusieurs intérêts parfois divergents, et à faire des concessions.
Docteur Abdelatif Mohammed, directeur du département Programmes et Projets, déclare que sa méthode est de « *croiser et faire rencontrer les intérêts différents. PARC a des objectifs stratégiques, les bailleurs de fonds et les businessmen ont des objectifs* ». PARC est forcément influencé par les objectifs stratégiques des bailleurs de fonds, et par son souci d'impliquer un secteur privé palestinien qui doit développer et porter l'économie agricole nationale. Un exemple pour 2005 : certains secteurs d'activité n'ont pas réussi à récolter autant de fonds que prévus, comme la Jeunesse, et d'autres ont eu un excédent de fonds. Nous retrouverons un exemple de ce délicat positionnement lorsque nous décrirons la filière huile d'olive équitable.

C. LE DEPARTEMENT DU COMMERCE EQUITABLE

1. Du département Commercialisation au département Commerce Equitable

L'activité de commercialisation de PARC connut ses prémisses lors de la Première Intifada. Les effets des couvre-feux et entraves à la circulation sont particulièrement forts dans les zones rurales : des 150 000 palestiniens qui ne pouvaient plus travailler en Israël, la grande majorité vivaient en zones rurales. PARC décida alors d'y encourager l'économie domestique. Des formations à la transformation d'aliments furent menés (couscous, olives, confitures) et les produits commencèrent à être commercialisés sur le marché local. PARC encouragea également les paysans à développer une culture vivrière autour de leur maison, afin d'assurer leur sécurité alimentaire. Les surplus pouvaient être vendus sur les marchés locaux ou voisins. Cette activité de commercialisation commença à s'organiser autour de coopératives et d'un tout neuf département Commercialisation à PARC. La production des coopératives était à cette époque commercialisée uniquement lors de foires populaires, et également dans un local de 12m^2 au siège de PARC, qui ne comptait alors que 12 salariés.

Jusqu'à 1994, PARC ne connaissait ni le concept ni les organisations de commerce équitable (OCE). « *Nous pratiquions le commerce équitable sans le savoir* », déclare Saleem Abu Ghazaleh, directeur du département Commerce Equitable. Fin 1994, PARC rencontre Equal Exchange, OCE britannique, lors d'une visite de solidarité en Palestine.

Les exportations vers la Grande Bretagne commencent alors, en très petite quantité. A peine quelques centaines de kilos de couscous maftoul et d'huile d'olive. PARC connaît à cette époque de grandes difficultés pour exporter. L'ANP n'existant pas encore, aucun cadre légal palestinien n'est encore en place. Les cargaisons devaient donc être envoyées par le biais de compagnies palestiniennes de Jérusalem, enregistrées en Israël. En plus des problèmes logistiques, PARC connaît également des problèmes de qualité. De gros efforts et investissements furent faits dans le contrôle de la qualité, le conditionnement, les stations d'embouteillage, et surtout dans la formation des paysans afin qu'ils fournissent un produit qui réponde aux exigences de qualité des consommateurs occidentaux. Par le biais de foires internationales, de conférences, de rencontres

personnelles et d'échanges à distance, PARC commença à lier des relations avec diverses OCE étrangères : en Europe mais aussi au Canada, aux Etats-Unis, au Japon, en Corée.

2. L'activité commerce équitable de PARC aujourd'hui

Aujourd'hui, le département Commerce Equitable emploie 15 salariés :

- 2 au siège de PARC : le directeur du département et le responsable des relations publiques et externes ;
- 9 à l'usine d'Al Reef (entreprise appartenant à PARC et que nous présenterons plus tard), dont le responsable de la qualité et superviseur de la production ;
- 4 coordinateurs sur le terrain : 1 coordinateur de la production d'amandes, 1 coordinateur des coopératives de couscous *maftoul*[13] à Gaza, 1 coordinateur des coopératives d'huile d'olive et un coordinateur des formations et de la qualité de l'huile d'olive.

Il faut y ajouter 10 salariés saisonniers, qui sont engagés durant les périodes de récolte.

PARC exporte 6 produits : huile d'olive, couscous *maftoul*, dattes, amandes, *zaatar*[14], savon à base d'huile d'olive. Sa stratégie est de se concentrer sur des produits de longue durée de vie (dattes : 1 an ; autres : 18-24 mois), pour des raisons de sécurité. En effet, n'ayant aucun contrôle sur ce qui se passe dans les ports d'exportation, ils sont soumis aux aléas sociaux et politiques. Le chiffre d'affaires 2005 est de 1 200 000 US$, dont 80% de ventes vers les OCE.

Les produits sont envoyés à 11 partenaires (les organisations de commerce équitable sont marqués d'une *) :

- Oxfam Wereldwinkels*, Belgique ;
- CTM Altromercato*, Italie ;
- Zaytoun*, Grande Bretagne ;
- Gebana*, Suisse ;
- Alter Trade Japan*, Japon ;
- Olive Brance Olive Oil, Etats-Unis ;
- MAP*, Canada ;
- Trade Aid Importers*, Nouvelle Zélande ;
- Andines*, France ;
- Association France Palestine Solidarité, France ;
- Artisans du Monde*, France (via Oxfam Werelwinkels).

Produits du PARC importés par Oxfam Werldwinkels

[13] Maftoul est le nom donné au couscous dans certains pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord.
[14] Le zaatar est une préparation à base de thym, de sumac, de graines de sésame et d'origan.

III. L'HUILE D'OLIVE PALESTINIENNE : ANALYSE DE LA COMPETITIVITE ET DE LA POSITION DES OLEICULTEURS DANS LA FILIERE

A. L'HUILE D'OLIVE, DANS LE MONDE ET EN PALESTINE

1. L'huile d'olive dans le monde

a) Quelques données sur l'olivier et l'huile d'olive

Comme le troène, le lilas et le frêne, l'olivier appartient à la famille des Oléacées qui compte une vingtaine de genres différents. L'olivier est du genre *Oleae* qui comprend environ huit espèces. L'*Olea europeae* est cultivé dans tout le bassin méditerranéen, les conditions climatiques y étant parfaites pour sa croissance. Cet arbre peut être considéré comme immortel. Même si le tronc est détruit, des rejets reconstituent spontanément l'arbre. Il ne dépasse généralement pas 3 à 4 mètres de haut, mais peut atteindre 10 à 15 mètres s'il n'est pas taillé.

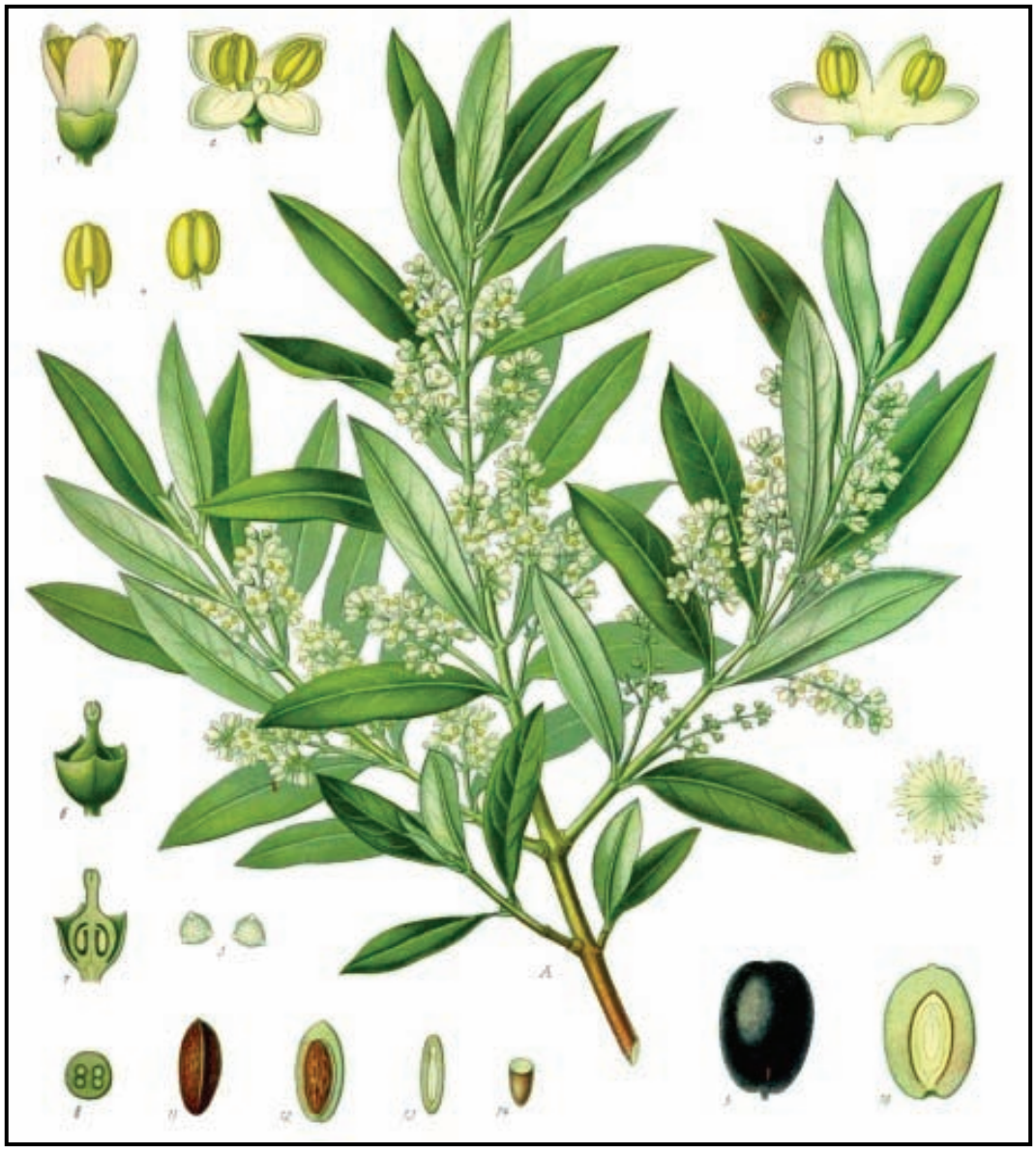

L'olivier, *Olea europaea*
Source : Planches médicinales de Köhler, Köhler 1887

Le terme huile d'olive désigne exclusivement l'huile extraite du fruit de l'olivier[15]. Parmi les huiles d'olive on distingue différentes catégories qui sont définies dans le tableau ci-dessous. La qualité de l'huile d'olive de consommation humaine se mesure par deux moyens : les tests chimiques, dont les principaux sont l'acidité et le taux de peroxyde, et les tests organoleptiques, c'est à dire par analyse sensorielle.

1. Huile d'olive vierge.	1.1 Huile d'olive vierge propre à la consommation.	1.1.1 Huile d'olive vierge extra.	Acidité oléique inférieure ou égale à 1% et/ou note au test organoleptique supérieure ou égale à 6,5.
		1.1.2 Huile d'olive vierge (fine).	Acidité oléique inférieure ou égale à 2% et/ou note au test organoleptique supérieure ou égale à 5,5.
		1.1.3 Huile d'olive vierge courante.	Acidité oléique inférieure ou égale à 3,3% et/ou note au test organoleptique supérieure ou égale à 3,5.
	1.2 Huile d'olive vierge lampante.		Acidité oléique supérieure à 3,3% et/ou note au test organoleptique inférieure à 3,5.
2. Huile d'olive raffinée.			Huile obtenue à partir d'huile d'olive vierge par des méthodes de raffinage qui n'altèrent pas la structure de l'huile.
3. Huile d'olive.			Mélange d'huile raffinée et d'huile vierge pour la consommation.
4. Huile de grignons d'olive	4.1 Huile de grignons d'olive brute		Huile obtenue à partir des grignons à des fins de consommation.
	4.2 Huile de grignons d'olive raffinée		Huile obtenue par extraction de l'huile brute sans altérer la structure de l'huile.
	4.3 Huile de grignons d'olive		Huile obtenue par mélange des huiles brutes et raffinées.

Classement des catégories d'huile d'olive du Conseil Oléicole International

Source : www.unctad.org

b) Le marché mondial de l'huile d'olive

Les trois principaux producteurs sont l'Espagne (36%), l'Italie (25%) et la Grèce (18%). La Palestine occupe la 11ème position (0,06%). Les plus grands producteurs sont également les plus grands consommateurs : Italie (30%), Espagne (20%), Grèce (9%), mais aussi les Etats-Unis (8%). Les échanges commerciaux ont fortement augmenté depuis le début des années 1990. La grande majorité d'entre eux s'effectue de pays européen à pays européen. Les plus grands exportateurs sont très largement l'Espagne et l'Italie, leaders en Union Européenne et sur la quasi totalité des marchés. Les plus grands importateurs sont respectivement l'Italie, les Etats-Unis et la France. La demande mondiale est en constante augmentation depuis le début des années 1990, tout comme la production qui suit à peu près la même courbe de progression. L'huile d'olive a acquis une bonne réputation, tant pour ses qualités gustatives que pour ses bienfaits sur la santé.

[15] A l'exclusion des huiles obtenues par solvants et/ou réestérification.

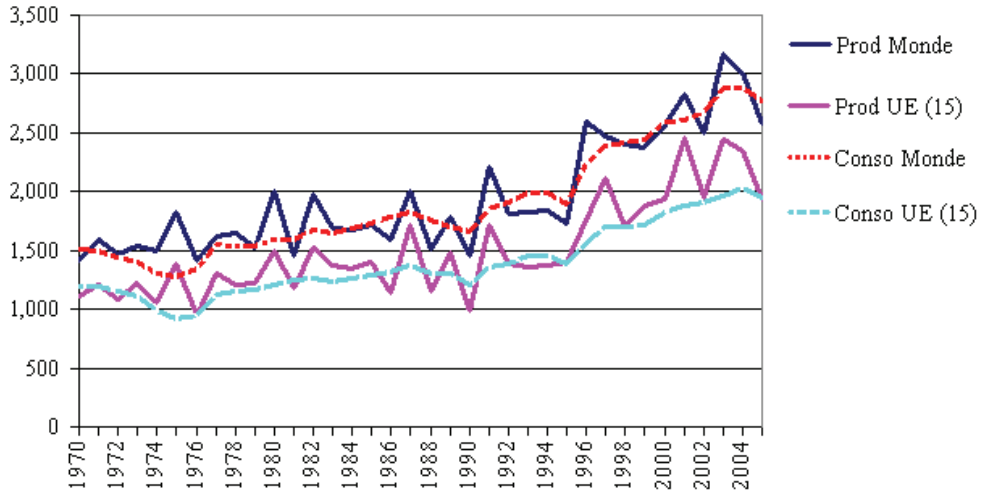

Production et consommation d'huile d'olive dans le monde et dans l'UE
1970-2005 (en milliers de tonnes)

Source : Secrétariat de la CNUCED, d'après des données du Conseil Oléicole International.

2. L'huile d'olive en Palestine : l'olivier, l'arbre du peuple palestinien

Pour comprendre le secteur palestinien de l'huile d'olive, il faut prendre conscience de la place privilégiée que l'olivier occupe chez le peuple palestinien. Voici trois raisons qui font de cet arbre une composante indispensable de la Palestine d'aujourd'hui.

a) Importance économique

Quelques chiffres illustrent le poids du secteur de l'olive dans l'économie palestinienne. Les plantations d'oliviers occupent 45% des zones agricoles palestiniennes. Les bonnes saisons, le secteur contribue à 15% de la production agricole, peut représenter 3 millions de jours de travail, et ses exportations atteignent 15 millions d'US$. Il constitue plus de 40 % des revenus annuels de 70 560 familles, soit 25 % de la population totale. Généralement, la culture de l'olivier est un complément de revenus pour les paysans palestiniens. Lors des périodes d'aggravation du conflit et les retombées que cela a sur le marché de l'emploi - comme c'est le cas depuis la Seconde Intifada - son poids dans les revenus augmente.

b) Importance culturelle et identitaire

Récolte des olives à Mazareh Al Nubani

L'olivier est considéré comme un héritage des ancêtres. Etre oléiculteur est autant une activité économique qu'une question éthique : les vergers d'oliviers appartiennent généralement à la même famille depuis de nombreuses générations et sont considérés comme un bien de grande valeur identitaire. Même si l'olivier ne peut pas générer les revenus suffisants pour subvenir aux besoins de la famille et que les paysans ont très souvent un autre emploi, et même si avec les générations le morcellement des terres rend les parcelles des héritiers à chaque fois plus petites, la culture de l'olivier reste une coutume incontournable qui rythme l'année. Ce sentiment d'appartenance à la terre est d'autant plus fort dans les temps difficiles de l'occupation : les palestiniens se

raccrochent à leur terre comme à un symbole vivant de leur identité culturelle. De plus, l'olivier se retrouve partout dans la vie quotidienne palestinienne. En cuisine, que ce soit sous forme d'huile ou de mets de table, l'olive est un élément incontournable. En artisanat, l'olivier sert à la fabrication de nombreux objets, notamment religieux. On utilise également l'huile dans la confection de savons.

c) Importance face à l'occupation

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, une vieille loi permettant la confiscation de terres palestiniennes dont les propriétaires sont « absents » a été réactivée par le gouvernement israélien en 2004. Concrètement, cela signifie qu'une terre non cultivée pendant plusieurs années devient utilisable par les israéliens, donc colonisable. La culture de l'olivier devient donc, en plus d'un symbole identitaire d'une population qui s'accroche à sa terre et à ses ancêtres, un moyen de contrer ou au moins freiner la colonisation du territoire palestinien.

B. LA FILIERE DE L'HUILE D'OLIVE PALESTINIENNE

1. Les produits issus de l'olivier : l'huile d'olive reine

Voici tous les produits palestiniens issus de l'olivier :

- *L'huile d'olive* : 95% des olives sont utilisés pour sa production. Les variétés locales, Nabali et Souri, sont des variétés plus adaptées à la production de l'huile qu'à la production d'olives de table. La quasi totalité de l'huile d'olive est vierge, une faible quantité est extra vierge.
- *Les olives de table* : entre 7 000 et 8 000 tonnes d'olives sont utilisées pour la consommation de table, qui fait partie de la culture palestinienne.
- *Le savon à base d'huile d'olive* : les déchets produits par la pression de l'olive (« pommasse ») sont utilisés pour la production de savon, lequel est un produit traditionnel, particulièrement dans la région de Naplouse.
- *L'artisanat* : le bois d'olivier est un matériau traditionnel utilisé dans la fabrication d'objets artisanaux, de statuettes religieuses et d'objets pour offrir.
- *La « pommasse » d'olive* : elle est utilisée par les paysans, principalement pour le chauffage domestique et dans de moindres quantités en tant que fertilisant et fourrage animal.

2. Une année dans la filière de l'huile d'olive : qui fait quoi ?

La filière de l'huile d'olive s'organise sur un cycle annuel, calquant son rythme sur celui de l'olivier. Analysons quels en sont les acteurs et étapes en Palestine, sur une année. Pour illustrer notre description, nous utiliserons le schéma ci-dessous, emprunté à Paltrade.

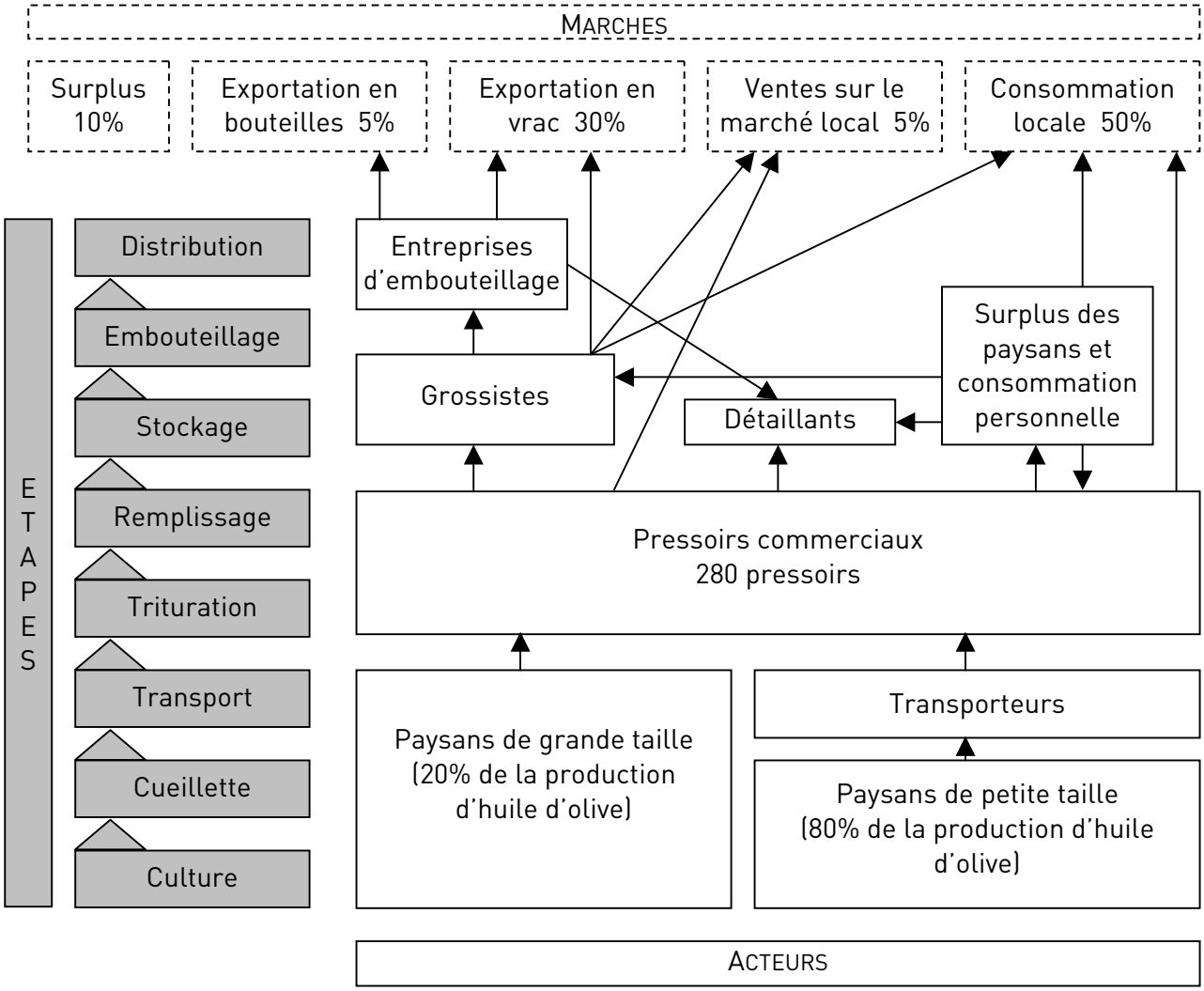

Schéma du sous-secteur palestinien de l'huile d'olive

Source : The Palestinian Olive Oil Sector. Trade Development Strategy. PALTRADE mars 2005.

a) L'oléiculteur

- *Une activité « à temps partiel »*

La plupart du temps, l'oléiculture est une activité « à temps partiel », dans la mesure où elle n'occupe pas à temps plein les paysans. Pourquoi ? Premièrement, à l'heure actuelle, les revenus oléicoles ne suffisent pas dans la quasi totalité des cas à subvenir aux besoins d'un foyer type (6-7 personnes). Thomas Cazalis, agronome au PFU, en fait le constat. « *Tous les oléiculteurs que je connais ont des ressources financières parallèles qui ont des origines multiples : revenus titres d'une culture secondaire (fruitiers comme les amandes, élevage…), activité non agricole secondaire (épicerie, autres magasins), petits boulots temporaires, revenus procurés par les conjoints (artisanat, autre), entraide familiale (surtout si un membre proche de la famille habite et travaille à l'étranger). La part des revenus secondaires est très variable d'un foyer à l'autre, comprise dans une fourchette allant de 30% à plus de 80%. Il faut aussi tenir compte des cultures vivrières et d'une autarcie relative des foyers qui diminue les dépenses extérieures. C'est un phénomène traditionnel dans les campagnes palestiniennes mais qui s'est beaucoup développé depuis la Seconde Intifada.* » L'oléiculture est donc le plus souvent **un revenu annexe**.

Deuxièmement, comme on l'a vu plus tôt, on peut être propriétaire d'une terre et y récolter les olives sans que cela ne soit ni son métier, ni sa « vocation ». Récolter ses olives est **une coutume, une obligation identitaire et culturelle**. Le temps investi dans l'oliveraie peut alors être limité.

D'ailleurs, une partie des propriétaires d'oliviers engagent des ouvriers pour cultiver leur terre, ce qui aura une incidence sur les coûts de production.
Troisièmement, le **faible prix de l'huile d'olive** n'incite pas les oléiculteurs à s'impliquer fortement dans leur exploitation et à apporter un soin maximal à leur terre. Cependant, Mahmoud Al Qadi, oléiculteur à Mazareh Al Nubani, déclare que « *si le prix de l'huile d'olive est bon, il n'y a pas de temps libre pour l'oléiculteur. En effet, celui-ci investira tout son temps pour prendre soin de ses arbres – labour, taille - afin d'augmenter leur productivité. Si les prix sont mauvais, il n'aura pas de motivation pour faire des efforts supplémentaires et préférera chercher un autre travail.* ».

- *Une diversité de façons de pratiquer l'oléiculture*

Les exploitations oléicoles sont généralement familiales, leur taille moyenne est de 1,76 hectares[16] et 239 arbres[17], soit environ 130 arbres par hectare. 80% de la production d'huile d'olive provient d'exploitations de petite taille. Le secteur offre les bonnes années environ 3 millions de jours de travail et on considère que 100 000 familles dépendent totalement ou partiellement de l'huile d'olive pour leur survie. Néanmoins, peu de familles ne vivent que de l'huile d'olive, qui est généralement un complément de revenus, sauf pendant les temps de dégradation de la situation socioéconomique, où l'huile d'olive peut devenir l'unique source de revenus. Comme nous l'avons vu plus tôt, l'oléiculture est plus qu'un simple métier et on peut presque dire qu'on ne devient pas oléiculteur : on l'est dès la naissance en héritant des terres de ses parents. Tout le monde peut donc être oléiculteur, mais les exploitations et façons de pratiquer l'oléiculture varient beaucoup selon les personnes et les régions. L'annexe 3, qui regroupe 4 entretiens menés auprès d'oléiculteurs palestiniens, peut aider à illustrer cette diversité.
Pour résumer, les exploitations oléicoles se différencient par :
- la topographie : montagnes ou plaines ;
- la pluviométrie ;
- les ressources en eau ;
- la taille des exploitations : de 0,8 à 20 hectares ;
- l'âge des arbres et la conséquence sur les pratiques culturales ;
- le nombre de travailleurs et la répartition des bénéfices au sein de la famille ;
- le mode de culture : extensif ou intensif, partiellement mécanisé ou entièrement manuel ;
- l'impact de l'occupation.

Les oléiculteurs se différencient par :
- leur savoir agricole, même si celui-ci est important grâce à des siècles de tradition ;
- l'importance de l'huile d'olive au niveau de leurs revenus ;
- l'importance de l'huile d'olive en tant que travail et projet économique ;
- leurs capacités d'analyse du secteur, du marché ;
- les conséquences en terme de productivité de l'exploitation et de l'implication du paysan dans l'oléiculture sont très importantes. Maintenant que nous avons conscience de cette diversité, tentons de dresser un tableau aussi représentatif que possible des pratiques oléicoles en Palestine.

Oliviers en terrasse à Mazareh Al Nubani

- *L'itinéraire technique oléicole*

C'est l'oléiculteur qui prend soin de l'olive, depuis la plantation du jeune olivier jusqu'à la cueillette de l'olive. Voici la description de l'itinéraire technique oléicole, c'est à dire l'ensemble des activités que demande la culture de l'olivier sur une année.

[16] La mesure utilisée en Palestine est le dunum, équivalent à 1/10 d'hectare : 1 hectare = 10 dunums.
[17] Rapport sur l'Huile d'Olive, PCBS, 1998.

Plantation - L'oléiculture est une culture pérenne, et la durée de vie de l'olivier s'étale sur plusieurs dizaines d'années à des siècles. L'olivier atteint son pic de production entre 40 et 50 ans, sans toutefois que cela baisse brusquement ensuite. La plantation requiert un investissement important en eau : jusqu'à l'âge de 4 ou 5 ans, le jeune plan doit être irrigué afin de croître correctement et ne produit pas d'olives dans cette période.

Labour - Paltrade[18] estime que la majorité des paysans ne labourent leur terre qu'une fois par an, même si nous avons pu constater sur le terrain que la plupart l'effectuait au moins deux fois. Le labour permet d'aérer la terre et de faciliter l'infiltration de l'eau, ainsi que d'enlever les mauvaises herbes qui concurrencent les oliviers. Le premier a généralement lieu en automne, avant la saison des pluies, le second au printemps. Toujours selon Paltrade, 75% des paysans utilisent des moyens non mécanisés : ceux-ci sont chers et la topographie des vergers d'oliviers, dont beaucoup sont construits en terrasse, rend difficile l'accès des tracteurs. Très peu de paysans utilisent des herbicides – 20% en 1998, selon une enquête du Bureau Central des Statistiques Palestinien.

Récolte à Mazareh Al Nubani

Taille - La taille de l'olivier est largement pratiquée. Elle s'effectue une fois par an. Elle permet de minimiser la dépense d'énergie non productive par l'arbre. Les paysans utilisent généralement des scies et forces. L'utilisation de tronçonneuse est très peu répandue, car chère. Les pratiques de taille se basent sur un savoir traditionnel souvent ancien.

Fertilisation - L'apport de fertilisants est crucial pour aider l'olivier à être productif. Selon Paltrade, entre 15 et 20% des paysans utilisent de temps en temps des fertilisants et dans la plupart des cas en dessous des niveaux requis. Les stratégies de fertilisation varient beaucoup selon les exploitations : tous les ans, tous les deux ou tous les trois ans. 69% des paysans n'utilisent que des fertilisants biologiques.

Irrigation - Plus de 95% des vergers d'oliviers n'ont pas besoin d'être irrigués. L'olivier vit naturellement uniquement grâce aux pluies. L'olive peut supporter les sécheresses plus que tout autre fruit.

Olives en attente de trituration, Mazareh Al Nubani

Contrôle des ravageurs - Le ravageur principal est la mouche de l'olive. Il en existe de nombreux autres, moins répandus. Très peu de paysans utilisent des traitements chimiques, encore moins des traitements biologiques.

Récolte - La récolte s'effectue entre octobre et décembre. Elle est traditionnellement effectuée par les membres de la famille eux-mêmes ou sur la base d'un partage de la récolte quand une main d'œuvre extérieure est utilisée. Elle est manuelle, sans machine ou autre équipement que des peignes et des couvertures pour collecter les fruits. C'est une période de travail intense, les olives peuvent

[18] *The Palestinian Olive Oil Sector. Trade Development Strategy*. Paltrade, mars 2005.

être cueillies de l'aube au crépuscule. Selon Paltrade[19], cette opération représente 80% du travail manuel.

b) La trituration

En 2003, Paltrade estimait qu'il y avait 280 pressoirs d'huile d'olive en fonctionnement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ce sont quasi exclusivement des pressoirs dirigés par des entrepreneurs, qui se payent en nature, souvent entre 8 et 10% de la production d'huile d'olive pressée. 68% (147) sont totalement automatisés – le reste étant des pressoirs semi-automatiques ou traditionnels. Aucun pressoir traditionnel n'a été construit ces dix dernières années, ce qui prouve une tendance de modernisation des équipements. La plupart des pressoirs sont de fabrication italienne. L'emploi dans ces pressoirs dépend fortement des années de récoltes, et était estimé à 1840 en 2002 et 954 en 2003. Les pressoirs ne sont utilisés que pendant les deux mois de récolte (mi-octobre – mi-décembre) où ils voient arriver toute la production annuelle en même temps. L'olive devant être pressée au plus vite après la cueillette, les pressoirs peuvent travailler 24 heures / 24 pendant le pic de la récolte.

Les différents types de pressoirs

- *Manuel* : le procédé utilisé est la pression, tant pour le concassage que pour l'extraction. L'olive est broyée par une roue rotative en granit, l'huile est extraite en exerçant une haute pression sur la pâte à l'aide d'un piston, et le liquide s'écoule dans un canal de pierre sous l'effet de la gravité.

- *Semi automatique* : l'olive est concassée par une broyeuse métallique, les autres étapes restent manuelles.

- *Automatique* : l'olive est concassée par une broyeuse métallique, la séparation des matières liquides et solides par centrifugation, et la séparation des matières liquides et de l'huile également par centrifugation.

c) L'embouteillage

Il existe peu d'entreprises d'embouteillage (5 ou 6). Plus de 95% de l'huile d'olive vendue localement est vendue directement par les paysans, grossistes et commerçants d'huile d'olive dans des containers d'étain ou de plastique de 16 kilos, appelés « tanake ». La vente en bouteille est plutôt réservée à l'exportation.

d) La distribution

L'huile d'olive est un produit périssable : sa durée de consommation ne dépasse pas deux ans. Dès sa production, elle est mise en distribution et la grande majorité de la récolte est vendue dans l'année. La distribution est concentrée sur le marché local. 35% seulement de la production part pour l'exportation via les usines d'embouteillage, les grossistes, et une très petite quantité via des filières de commerce équitable. La distribution est très peu structurée et les ventes ont lieu entre pratiquement tous les acteurs du secteur :

- *paysans* : directement aux pressoirs, marchands locaux et consommateurs finaux. Ils vendent très peu aux usines d'embouteillage ou aux grossistes destinés aux marchés d'exportation.
- *pressoirs* : ils peuvent à la fois acheter, stocker et mettre en bouteille. Ils distribuent aux grossistes, marchands et consommateurs finaux.
- *grossistes* : ils traitent 55% de la production. Ils peuvent stocker et embouteiller mais se concentrent largement sur le marché local.
- *distributeurs* : ils contrôlent 20% de la production et distribuent sur les marchés locaux.
- *entreprises d'embouteillage* : elles commercialisent et distribuent 5% de la production.

[19] *The Palestinian Olive Oil Sector. Trade Development Strategy*. Paltrade, mars 2005.

3. Le marché de l'huile d'olive palestinienne

a) L'offre d'huile d'olive palestinienne

- *Zones de production*

La surface de vergers d'oliviers a connu une nette et continue augmentation ces quatre dernières décennies. Paltrade l'attribue à trois facteurs. Tout d'abord, comme nous l'avons mentionné plus haut, l'olivier revêt différents types d'importance pour les paysans palestiniens, et ce sentiment a été et est nourri par la peur de perte identitaire provoquée par l'occupation. De plus, la culture de l'olivier s'adapte parfaitement aux conditions géoclimatiques du territoire palestinien, et est parfois la seule culture possible. Enfin, l'avancée dans la technologie de production de plants d'oliviers a permis d'alimenter ce désir d'étendre les surfaces cultivées. Résultat : alors qu'en 1970 il y avait 52 000 hectares de vergers d'oliviers[20], il y en avait 88 200 hectares en 2005[21], soit 11 millions d'arbres. Pourtant, on a constaté depuis la seconde Intifada une baisse substantielle dans le rythme de plantation, à cause du déclin important de la profitabilité économique du secteur : bas revenus agricoles, accès réduit à la terre à cause des barrières de séparation et situation politique instable expliquent cette situation.
Les oliviers sont cultivés dans toute la Cisjordanie et la bande de Gaza, excepté dans la zone de la vallée du Jourdain et les zones montagneuses à l'est, où la pluviométrie est inférieure à 350 millimètres, le minimum pour la culture de l'olivier. La culture est plutôt concentrée dans les districts du nord de la Cisjordanie (Jénine, Naplouse, Tulkarem), où les zones d'oliviers atteignent un tiers de la surface totale.

- *La production*

La production fluctue beaucoup d'une année sur l'autre, à cause du **phénomène d'alternance**. L'olivier n'est physiologiquement pas capable de supporter deux années fructueuses. Cette amplitude de production entre les « bonnes » et les « mauvaises » années est très forte en Palestine, donnant parfois des variations de 1 à 10, comme on peut le voir sur le schéma ci-contre. Dans d'autres pays, comme l'Espagne, cette amplitude est beaucoup moins forte. Ceci est dû à des pratiques culturales de fertilisation, de labour et de taille, comme nous le verrons plus tard dans l'étude. Malgré ce handicap, on peut constater un accroissement progressif depuis les années 1990. Ceci est dû en partie à un accroissement des zones cultivées, en partie à l'amélioration des pratiques culturales et des techniques de récolte. Pour la saison 2006-2007, une bonne année, la production totale d'huile d'olive palestinienne s'élève à 35 000 tonnes.

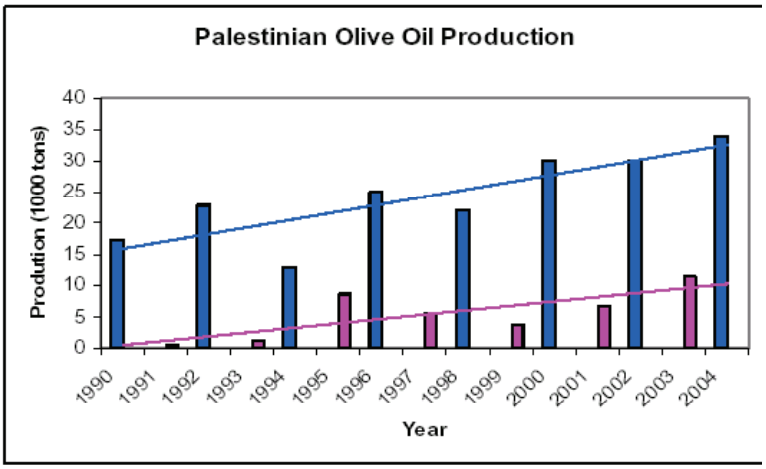

Source: Israeli Civil Administration - Directorate of Agriculture, Palestinian Ministry of Agriculture, and Paltrade estimates.

b) La demande nationale et internationale

Le secteur informel est important en Palestine et rend l'analyse du marché national complexe. Il est tout aussi difficile d'obtenir des chiffres fiables d'exportation, et ceci pour plusieurs raisons :

- La majorité des exportations se font sous forme de cadeaux aux membres familiaux des pays arabes ;

[20] *Marketing Palestinian Olive Oil Study. Current Situation and Future Horizons*. Dr Hashem Awartani, Paltrade, avril 2003.
[21] *The Palestinian Olive Oil Sector. Trade Development Strategy*. Paltrade, mars 2005.

- Une partie des exportations vers Israël se fait via des filières non documentées et non quantifiées ;
- Les exportations vers d'autres pays étrangers sont limitées et sous-estimées, de par l'existence de ventes indirectes via Israël ;
- Le phénomène d'alternance, qui crée d'énormes surplus une année sur deux, complexifie toute quantification des exportations.

Néanmoins, Paltrade et le Conseil Palestinien de l'Huile d'Olive estimaient les exportations pour la saison 2004-2005 à 12 000-14 000 tonnes, dont 5 000-6 000 tonnes vers Israël et 1 000-1 500 tonnes vers l'Europe. Voici une description plus détaillée des différents marchés de l'huile d'olive palestinienne.

	Quantité (en tonnes)
Production totale palestinienne	**33 000**
Marché palestinien	15 000
Marchés arabes	4 000-4 500
Marché israélien	5 500
Marchés du reste du Monde	1 500-2 000
Surplus	6 500

Estimation des débouchés pour d'huile d'olive palestinienne
pour la saison 2004-2005 (bonne année)

- *Marché local*

Avant 1970, la production était plus ou moins égale à la consommation locale, qui était de 10 kilos par personne et par an. Les quantités supplémentaires étaient commercialisées dans les pays arabes voisins. Ces 30 dernières années, les changements ont été très importants. La part des huiles végétales – tournesol, soja, maïs - dans la consommation nationale a beaucoup augmenté, étant beaucoup moins chères que l'huile d'olive et certains consommateurs étant convaincus qu'elles ont les mêmes bienfaits que l'huile d'olive. On estime la consommation individuelle d'huile d'olive à 4 kilos par an, soit une baisse de 60% par rapport à 1970. La consommation actuelle moyenne du marché local est estimée à 12 000 tonnes : 9 000 tonnes les mauvaises années et 15 000 tonnes les bonnes années.

- *Marchés arabes*

Avant, ils constituaient le principal marché d'exportation. Mais les chiffres sont en baisse depuis ces 20 dernières années, et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la hausse de la production nationale de ces pays, notamment en Jordanie et en Syrie, a augmenté la concurrence. De plus, les pays arabes ont ouvert leurs marchés aux importations étrangères d'huiles végétales, y compris d'huile d'olive, dont les prix sont en constante baisse. Face à cette nouvelle concurrence, l'huile d'olive palestinienne n'a pas su améliorer sa compétitivité. Toujours assez chère, sa qualité a stagné et les marchés arabes sont de plus en plus sensibles à cette question. La Jordanie a même pris des mesures de protection contre l'huile d'olive palestinienne. Soulignons un fait important : 2 500 tonnes d'huile d'olive palestinienne sont annuellement envoyées sous forme de cadeaux en Jordanie et dans les pays du golfe.

- *Marché israélien*

L'huile d'olive est beaucoup consommée par les palestiniens résidant en Israël, moins par les israéliens. En 2000, Israël avait une production annuelle de 7 000 tonnes, nettement inférieure aux 14 000 tonnes consommées. Israël importe principalement d'Italie (28%), d'Espagne (27%), de Palestine (23%) et de Jordanie (21%), et tente actuellement d'augmenter ses importations de Turquie. Le manque de statistiques fiables rend les estimations des importations palestiniennes en Israël difficiles. Néanmoins, elles se situeraient aujourd'hui entre 5 000 et 6 000 tonnes pour les bonnes années, et entre 1 000-1 500 tonnes pour les mauvaises années.

- *Marchés du reste du monde*

Le marché international, et surtout européen, paraît assez favorable à une importation d'huile d'olive palestinienne. En effet, l'Union Européenne a fixé en 2005 des quotas d'importation de 2 000 tonnes, pouvant être augmentés de 500 tonnes par an. De plus, l'huile d'olive bénéficie d'une bonne réputation en Europe, et est de plus en plus prisée pour ses qualités gustatives et ses bienfaits pour la santé. Cependant, même si quelques entrepreneurs du secteur privé ont tenté leur chance sur ces marchés, il reste encore largement à explorer.

Quelques conclusions peuvent être tirées de cette brève analyse de l'offre et de la demande de l'huile d'olive palestinienne. L'huile d'olive palestinienne ne pourra pénétrer les marchés locaux et d'exportation que si elle est capable de concurrencer les huiles végétales et d'olives étrangères. Aujourd'hui, c'est loin d'être le cas. Nous allons en effet voir que la compétitivité de l'huile d'olive est limitée en termes de coûts, de qualité et de commercialisation.

C. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA FILIERE

1. Les facteurs limitant la compétitivité : « sous-développement » et occupation israélienne

Les problèmes de compétitivité rencontrés par le secteur oléicole palestinien sont dus à la fois à son « sous-développement »[22] et aux diverses facettes de l'occupation israélienne, deux problématiques qui sont souvent entremêlées dans la réalité palestinienne. Comme le dit Samir Chouhani, oléiculteur à Kufr Tuluth, « *l'occupation apporte beaucoup de problèmes, mais les israéliens ne peuvent pas être portés responsables de la totalité de la situation actuelle. Ici, il y a un problème de coopération entre les acteurs, un problème de méthodes. Les palestiniens sont aussi responsables de la situation actuelle. Pas seulement Dieu.* » Néanmoins, l'occupation constitue un frein majeur.

a) Une filière sans appui efficace

- *Un encadrement public faible*

Le Ministère de l'Agriculture est actif dans le secteur de la recherche et des services d'extension. Cependant, son impact est très limité dans le domaine, à cause des faibles ressources allouées au secteur : 0,1% du budget national, alors que le budget de la sécurité atteint les 38%. L'encadrement légal et de contrôle est également très faible. Il n'y a pas de restrictions légales directes ou indirectes sur l'importation, alors que d'autres pays fournissent un soutien à la production et à l'exportation d'huile d'olive. La difficulté de mettre des restrictions sur les importations israéliennes renforce ce problème. Il n'existe pas non plus de contrôle efficace sur les standards minimums pour l'huile d'olive.

- *Des services de crédit inexistants*

Malgré les efforts des ONG, il n'existe pas de programme professionnel de crédit à des taux encourageants, suffisant pour répondre aux besoins et surtout ceux des agriculteurs. Les banques commerciales n'ont, quant à elles, pas réussi à répondre aux besoins du secteur agricole. C'est un obstacle important à l'investissement.

- *Des projets de développement parachutés*

Suite à la Seconde Intifada et à la dégradation de la situation socioéconomique en Palestine, des institutions se sont intéressées au secteur de l'huile d'olive comme un moteur possible de développement. Des projets de coopération internationale se montent, souvent avec des budgets

[22] Ici, le terme "sous-développement" fait référence à toutes les lacunes technologiques, d'infrastructures, de pratiques agricoles et d'institutions d'appui qui font que la filière palestinienne de l'huile d'olive est moins compétitive que ses concurrentes étrangères.

colossaux. Actuellement, le PNUD et l'USAID[23] ont des projets en cours dans le secteur. Néanmoins, ces « gros projets » sont souvent mal menés et aboutissent à des échecs retentissants. De véritables « éléphants blancs », en quelque sorte, visibles au niveau financier mais avec des résultats parfois même négatifs.

- *Les ONG : une approche souvent meilleure mais des moyens moindres*

De nombreuses ONG de développement sont présentes en Palestine. Elles sont souvent plus efficaces que les « éléphants blancs » : démarche participative et politique d'appropriation des projets avec les bénéficiaires, partenariat avec les acteurs palestiniens, prise en considération des particularités sociales, culturelles et environnementales, etc. Cependant, leur sphère d'influence est souvent limitée et ne concerne qu'un très faible pourcentage de la population totale. Quant aux ONG palestiniennes, elles souffrent des mêmes problèmes. PARC est sans conteste la plus grosse ONG de soutien à la filière huile d'olive et ne cible pourtant que 300 exploitations, même si son influence indirecte est beaucoup plus large.

- *Un secteur privé d'exportation encore peu dynamique*

Selon Paltrade[24], « *les acteurs commerciaux sont de type traditionnel et n'ont pas les compétences académiques et l'expérience commerciale nécessaires pour moderniser les services de transformation et de commercialisation.* » Quant aux oléiculteurs, *« la plupart considèrent la production d'huile d'olive comme une seconde source de revenu. Cela a un impact important car ceux-ci n'ont pas la motivation qui les amènerait à y consacrer plus de temps et d'investissement. C'est une des raisons de la faiblesse de la productivité.* »

Avec aussi peu d'appuis, peu efficaces lorsqu'ils existent, la filière huile d'olive, et plus particulièrement les oléiculteurs, partent avec un handicap certain dans la course à la compétitivité. Tentons maintenant de répondre aux questions de la faible compétitivité de la filière.

b) Une culture plus chère mais plus durable

Comparée à ses concurrents, l'huile d'olive palestinienne est chère. Tout d'abord, ses coûts de production sont élevés. Les facteurs décisifs semblent être le caractère non mécanisé de la culture, l'emploi d'ouvriers par de nombreux propriétaires de vergers, et les coûts liés à l'occupation. Ensuite, la productivité des oliviers n'est pas élevée et souffre du handicap du phénomène d'alternance.

Le tableau ci-après montre deux analyses des coûts de production de l'huile d'olive palestinienne, menées par le PFU[25] et Paltrade[26].

[23] L'UDAID (United States Agency for International Development) est l'agence du gouvernement américain chargée de fournir l'assistance économique et humanitaire des Etats-Unis.
[24] *The Palestinian Olive Oil Sector. Trade Development Strategy*. Paltrade mars 2005.
[25] *Calculation of the Costs of Production of Palestinian Olive Oil, Season 2006-2007*. Thomas Cazalis, novembre 2006.
[26] *The Palestinian Olive Oil Sector. Trade Development Strategy*. Paltrade, mars 2005.

	Analyse moyenne PFU	Analyse Paltrade
Type d'huile d'olive	Extra Vierge	Vierge
Année de récolte	2006-2007 (bonne année)	moyenne 1995-2000
	Production	
Production d'olives (kg / hectare)	4000	1800
Coefficient d'extraction	0,2	0,22
Production totale d'huile d'olive par hectare	800	396
% de la production prélevé par le pressoir	7,7	0
TOTAL production huile d'olive (kg / hectare)	738	396
	Coûts	
Labour (US$ / hectare)	420	240
Fertilisation (US$ / hectare)	88	80
Taille (US$ / hectare)	260	80
Cueillette (US$ / hectare)	1410	500
Transport (US$ / hectare)	inclus dans le service du pressoir	
Presse (US$ / hectare)	X	140
TOTAL coûts (US$ / hectare)	2188	1040
	Coûts USD par kg	
Production kg / hectare	738	396
Coûts US$ / hectare	2188	104
Coût US$ par kg d'huile d'olive	**2,96**	**2,63**

Les coûts de production d'1 kg d'huile d'olive semblent donc osciller entre 2,50 et 3 US$ (1,93 - 2,32 €). Or, sur le marché international, pour la récolte 2004-2005, le prix du kg d'huile d'olive extra vierge payé au producteur se situe autour de 3,35 US$ (2,6 €), tandis que celui de l'huile vierge sur le marché local était d'environ 2,84 US$ (2,20 €). Les coûts de production des autres pays producteurs, tels que l'Espagne ou l'Italie, sont donc beaucoup plus faibles. Mécanisation, utilisation d'intrants chimiques et autres subventions rendent la concurrence très difficile, autant sur le marché national ouvert aux importations que sur le marché international hautement concurrentiel. Néanmoins, la culture de l'olivier en Palestine est ***de facto*** **quasi biologique**, ce qui représente un triple atout à moyen terme : en plus d'assurer la durabilité de l'écosystème et donc la pérennité de l'oléiculture, elle diminue la dépendance vis-à-vis des pourvoyeurs d'intrants et d'équipements, majoritairement israéliens, et pourrait également permettre de **pénétrer le marché biologique sans bouleverser les pratiques culturales**.

La productivité pourrait néanmoins être améliorée en modifiant certaines pratiques culturales.

- *Irrigation* – Même si l'olivier est adapté à un climat relativement aride, une irrigation partielle lors de la floraison (fin avril) peut augmenter considérablement les rendements, particulièrement lorsque les pluies s'arrêtent tôt. La grande majorité des paysans n'irriguent pas à cause des coûts et de la rareté des ressources en eau.
- *Taille* – La taille idéale, qui minimise l'épuisement de l'arbre et favorise la cueillette, doit aboutir à un arbre au tronc dense, aéré au centre, avec des branches assez courtes et rapprochées du centre de l'arbre et formant un feuillage en boule. Les pratiques issues du savoir traditionnel ne concordent pas toujours avec ces recommandations.
- *Labour* – Une grande partie des paysans ne laboure qu'une fois par an.
- *Fertilisation* – Les fertilisants biologiques sont plus chers et ont un rendement moins intéressant que les fertilisants chimiques. L'utilisation des fertilisants biologiques issus de l'agriculture locale pourrait apporter une solution.

Néanmoins, compte tenu du prix actuel du marché, l'agriculteur a-t-il intérêt à investir son temps et son argent dans ces modifications de pratiques culturales ?

c) Des pratiques qui altèrent la qualité de l'huile

L'huile d'olive palestinienne a donc un fort potentiel de qualité environnementale et sanitaire. Néanmoins, après la cueillette, certaines pratiques altèrent sa qualité chimique et organoleptique, et font que la grande majorité de la production finale est de basse qualité gustative.

- *Le tri des olives* - Beaucoup de paysans ne trient pas leur récolte. Les olives de bonne qualité sont alors mélangées avec les olives mortes ou infestées par la mouche de l'olive, et même avec les feuilles et les branches d'olivier. Cela joue évidemment sur la qualité du produit final.
- *Le stockage* - Le stockage est long et inapproprié à la fois pour l'olive et pour l'huile d'olive, ce qui augmente le degré d'acidité et de dioxyde. Après la cueillette, les olives sont stockées dans des sacs de jute, pendant plusieurs jours. En effet, même si la majorité des pressoirs de Palestine sont modernes et en nombre suffisant, leur distribution géographique est inégale par rapport au volume de production des régions. Cela entraîne de longs jours d'attente avant trituration, les pressoirs étant débordés pendant les deux mois de récolte. Et après la trituration, l'huile d'olive est stockée dans des bidons en plastique.
- *Les pratiques des pressoirs* - De plus, même si la technologie des pressoirs est réelle, certaines pratiques d'utilisation et de fonctionnement altèrent également la qualité du produit final. Beaucoup de pressoirs ne sont pas nettoyés régulièrement, et l'hygiène y laisse à désirer. Certains ne changent pas l'eau de lavage des olives assez régulièrement. D'autres utilisent de l'eau à haute température, ce qui augmente le taux de peroxyde de l'huile.
- *La faiblesse des contrôles* - L'huile d'olive est mise sur le marché sans véritable contrôle de qualité. Les analyses du Ministère de l'Agriculture sont quantitativement insuffisantes.

d) De faibles services de commercialisation

Premièrement, l'huile d'olive est majoritairement conditionnée dans des réservoirs et containers en plastique de 17 kg (*tanake*). Cette taille est adéquate pour les marchés locaux mais pas pour la plupart des marchés étrangers.
Deuxièmement, l'étiquetage est quasi inexistant. Le consommateur n'a accès à aucune information : nom du producteur, année de production, taux d'acidité et de peroxyde. Ceci a entraîné de nombreuses fraudes, notamment le mélange d'huiles d'olive de qualités différentes, de différentes années, et même le mélange avec d'autres huiles végétales ! La réputation de l'huile d'olive palestinienne s'est ainsi peu à peu dégradée.

e) L'impact de l'occupation

Comme nous l'avons vu plus tôt, le conflit israélo-palestinien est un conflit pour la terre. Les oléiculteurs seront donc les plus directement touchés par l'occupation, même si nous verrons par la suite qu'elle touche toute la filière.

- *L'accès à la terre*

Pour les oléiculteurs qui ont des terres du « mauvais côté » du Mur, les attentes aux portes, aller et retour, prennent des heures. Pour pouvoir emprunter ces portes, ils ont besoin d'un permis, qui peut être très difficile à acquérir. Omar Hamzih Hon, oléiculteur à Silat al Haritheyeh : « *Le Mur d'Annexion a confisqué 56 000 dunums d'oliviers dans notre région. De nombreux paysans ne peuvent plus accéder à leurs terres. Il y a une porte pour passer de l'autre côté du Mur : les autorités israéliennes ont récemment donné un permis pour pouvoir l'emprunter, ces paysans sont donc actuellement en train de récolter, alors que la période idéale de récolte est terminée.* »

- *L'accès à l'eau*

Omar Hamzih Hon poursuit son récit *: « Notre région manque d'eau. Certains paysans voudraient creuser des puits, mais les autorités israéliennes interdisent tout puits de plus de 5 à 6 mètres de profondeur, car ils considèrent que les ressources en eau appartiennent à Israël. Si les soldats israéliens trouvent un puits trop profond, ils le reboucheront.*»

- *La récolte*

Les oléiculteurs palestiniens ressentent particulièrement le poids de l'occupation lorsque leurs terres sont voisines du Mur ou des colonies israéliennes. C'est à dire dans beaucoup d'endroits. Les colons, souvent protégés par les soldats israéliens, peuvent faire preuve de violence envers les oléiculteurs palestiniens, et ceci tout particulièrement pendant la récolte. Mais plus souvent, ce sont des actes visant à les empêcher de travailler qui ont lieu. Abdul Hamid Ramadan, oléiculteur à Tell, témoigne : « *Certains membres de la coopératives ont des problèmes pour cultiver leurs oliviers, à cause des soldats et surtout des habitants de la colonie à proximité du village. Ceux-ci peuvent les empêcher d'accéder à leurs parcelles, jeter à terre ou voler leurs olives s'ils les prennent en train de cueillir pendant la récolte, les cueillir à leur place, ou arracher les jeunes oliviers.* »

- *Les obstacles aux transports.*

Les innombrables check points, qui peuvent bloquer la circulation pendant une, deux heures sans raison valable, augmentent les temps de transport. Pour l'exportation, cela peut s'avérer beaucoup plus complexe. Saleem Abu Ghazaleh, directeur du département commerce équitable du PARC, déclare que « *le transport coûte très cher. Une cargaison se rendant au port d'Haifa peut facilement être bloquée pendant une semaine à un check point. Et pendant cette semaine, tu dois payer le transporteur pour que son chauffeur reste à attendre dans son camion.* »

- *Le coût des intrants*

De nombreux intrants utilisés dans l'oléiculture proviennent d'acteurs israéliens. Le niveau de vie étant plus élevé en Israël, le coût de ces intrants est démesuré par rapport à ce que gagnent les paysans. De plus, le fait que ces acteurs soient en position de monopole leur permet de pratiquer les prix qu'ils désirent.

- *L'impact sur la qualité*

L'occupation influe indirectement sur la qualité de l'huile d'olive. En empêchant les paysans de cueillir leurs olives, elle augmente le risque d'une récolte trop tardive. En allongeant les temps de transport, par les check points ou les blocages aux ports, elle augmente le risque d'altération de la qualité.

2. La position des oléiculteurs au sein de la filière : LA variable d'ajustement

Pour pouvoir espérer concurrencer les huiles d'olive et autres huiles végétales étrangères, la pression sur les prix est importante. Au sein de la filière palestinienne, comme dans de nombreuses filières alimentaires dans le monde, c'est l'agriculteur qui constitue le maillon le plus malléable et qui a le moins de pouvoir de pression sur les autres acteurs. Pourquoi ?

a) Besoin de liquidités

Les paysans n'ont aucune garantie ni sur la vente de leur production, ni sur le prix auquel ils pourront la vendre. Or, ils doivent à la fois payer les investissements que requiert l'oléiculture et récolter des revenus pour assurer la survie de leur famille. En position de force, et proposant l'achat de la production avant la récolte, les intermédiaires peuvent fixer un prix très faible, souvent même inférieur aux coûts de production. Avec la dégradation de la situation politique, beaucoup de paysans ont perdu des débouchés qu'ils trouvaient sur les marchés israélien et jordanien. L'offre d'huile d'olive surpassant alors largement la demande, la peur de ne pas vendre a poussé les paysans à vendre à des prix ridicules. Pendant la saison 2005-2006, des entrepreneurs israéliens ont même profité du blocus commercial avec Israël pour proposer aux paysans de vendre leur huile d'olive à 1,90 US$.

b) Manque d'organisation

Au bout de la chaîne, les paysans sont donc en position de faiblesse. Cependant, le manque d'organisation et de coopération entre les paysans semble être un facteur tout aussi important. Il existe peu de coopératives et de syndicats de poids. Sans poids économique, un paysan esseulé a

peu de chances d'influencer les décisions de ses partenaires économiques. Sa visibilité sur la scène politique est également très faible. Sur ce point, les symboliques 0,1% du budget gouvernemental alloué à l'agriculture sont éloquents.

c) La rémunération au capital : le cas des pressoirs

La trituration est un passage obligé pour obtenir de l'huile d'olive. Il existe peu de concurrence entre les pressoirs palestiniens, et les prix pratiqués oscillent entre 8 et 10% de la production d'huile d'olive pressée. Etant donnée la rapidité de la trituration – un pressoir peut triturer entre 35 et 40 tonnes d'olives en une journée pendant le pic de récolte, être propriétaire d'un pressoir est une activité très rémunératrice. Néanmoins, construire un pressoir demande un investissement de départ très important, et nous avons vu que les crédits étaient très peu accessibles aux paysans, ce qui les condamne à continuer à payer cher le service de trituration. D'un autre côté, celui qui possède du capital peu s'enrichir très vite. Le tableau ci-après analyse les coûts d'investissement et de fonctionnement[27] d'un pressoir situé près de Jénine, et montre qu'il faut **5,72 années** (soit 5 ans et 9 mois) pour rembourser les investissements initiaux que demande le pressoir. Or, on estime qu'une chaîne de trituration et un générateur ont une durée de vie utile de 15 à 20 ans. L'investissement semble donc très rentable.

[27] Un pressoir ne fonctionne que deux mois par an. Le reste du temps, il ne représente quasiment aucun coût de fonctionnement. Nous les avons donc calculés sur la base de deux mois, dont un de pic de récolte.

Investissements initiaux (US$)	
Terre et immeuble	84 626
Chaîne de trituration	250 616
Générateur	35 260
Total investissements initiaux	**370 502**

Coûts		**Recettes**	
Premier mois de récolte 24h/jour		*Premier mois de récolte 24h/jour*	
Essence (US$ / jour)	400	Production triturée (kg / jour)	37 500
Eau (US$ / jour)	59	Taux d'extraction	0,20
Drainage (US$ / jour)	83	% de production prélevée	8
3 opérateurs (US$ / jour)	71	Total production prélevée (kg/ jour)	600
6 ouvriers (US$ / jour)	78	Prix huile d'olive marché (US$ / kg)	3,55
		Recettes (US$ / jour)	2 130
Total coûts 30 jours (US$)	**20 743**	**Total recettes 30 jours (US$)**	**63 900**
Second mois de récolte 12h/jour		*Second mois de récolte 12h/jour*	
Essence (US$ / jour)	200	Production triturée (kg / jour)	18 750
Eau (US$ / jour)	30	Taux d'extraction	0,20
Drainage (US$ / jour)	41	% production prélevée	8
3 opérateurs (US$ / jour)	36	Total production prélevée (kg / jour)	300
6 ouvriers (US$ / jour)	39	Prix huile d'olive marché (US$ / kg)	3,55
		Recettes (US$ / jour)	1 065
Total coûts 30 jours (US$)	**10 371**	**Total recettes 30 jours (US$)**	**31 950**
Total coûts annuels (US$)	**31 114**	**Total recettes annuelles (US$)**	**95 850**
Total investissements initiaux		**370 502 US$**	
Total profits annuels		**64 736 US$**	
Nombre d'années nécessaires pour rembourser les investissements initiaux		**5,72 années**	

3. Impact sur les oléiculteurs

Selon PFU et Paltrade, **le prix permet donc à peine de couvrir les coûts de production**. Et pourtant, l'huile d'olive devient souvent la seule source de revenus des paysans lorsqu'Israël impose des couvre-feux et/ou un blocus commercial.

Les paysans sont très **vulnérables aux aléas politiques et économiques**. Ils ne contrôlent pas, d'une année sur l'autre, leur situation socioéconomique. Au moindre remous, ils seront les premiers à en pâtir, comme cela a été le cas après la Seconde Intifada et l'élection du Hamas.

Avant la Seconde Intifada, le cours du litre d'huile directement rémunéré aux producteurs variait de 17 shekels (4,16 US$, soit 3,5 €), cours le plus bas, à 25 shekels (6,12 US$, 5,2 €), cours le plus haut. Aujourd'hui, ceux-ci varient de 8 shekels (1,90 US$, 1,47 €) à 13 shekels (3,08 US$, 2,39 €), soit une chute de l'ordre de 50 %.

Cette position de faiblesse a deux incidences majeures. Tout d'abord, sur les **conditions de vie de leur famille**. Ensuite, sur leur **capacité à investir dans leur activité oléicole**, les condamnant à une stagnation de leur activité.

4. Conclusion : ce que nous apprend cette analyse

Pour permettre à la fois une pénétration du marché international et une amélioration de la situation des oléiculteurs au sein de la filière, cette brève analyse nous montre que des efforts devront être faits sur plusieurs plans :

1. Pour pénétrer les marchés : donner les moyens aux paysans d'**augmenter la productivité et la qualité** et de **développer des services de trituration et de commercialisation de qualité**.

2. Pour rendre possible ces investissements et motiver les oléiculteurs : **un prix rémunérateur.**

3. Pour éviter que les paysans restent LA variable d'ajustement de la filière : **renforcer la position des oléiculteurs dans la filière**. Réduire le spectre du manque de trésorerie et développer l'organisation des oléiculteurs semblent être des points particulièrement importants.

4. Pour lutter contre l'occupation : vue la situation désastreuse et les différentes violations du droit international, **la pression politique pour une reconnaissance et un respect des droits** du peuple palestinien et particulièrement des paysans.

IV. LA FILIERE EQUITABLE D'HUILE D'OLIVE DE PARC

A. DESCRIPTION DE LA FILIERE

1. Genèse de la filière

PARC exporte de l'huile d'olive à des organisations de commerce équitable depuis 1993. Néanmoins, ce n'est qu'après l'éclatement de la Seconde Intifada que le développement de la filière s'est accéléré. Beaucoup de paysans, sans débouchés pour leur huile suite au blocus commercial d'Israël, se sont tournés vers des organisations telles que PARC dans l'espoir de trouver une solution à leur impasse.

PARC a posé plusieurs exigences : le **regroupement en coopératives**, afin de pouvoir fournir une quantité suffisante d'huile et de faciliter divers investissements[28], et l'**augmentation de la qualité**, afin qu'elle soit en accord avec les standards internationaux de l'huile d'olive.

Des coopératives ont donc été créées, sans que cela provoque un engouement général au niveau local. En effet, de nombreux paysans furent réticents à l'idée de modifier leurs pratiques d'oléiculture et de débourser de l'argent pour supporter les investissements requis par un tel projet. Cette appréhension a diminué après la première année et la constatation des bénéfices du travail en coopérative. Le nombre de membres a alors augmenté. Aujourd'hui, PARC travaille avec 21 coopératives regroupant environ 300 membres. De l'autre côté de la filière, les organisations de commerce équitable, préoccupées par la situation de l'agriculture palestinienne, ont montré leur intérêt pour une huile d'olive palestinienne.

Saleem Abu Ghazaleh, directeur du département Commerce Equitable du PARC

2. La stratégie commerce équitable de PARC

PARC est le stratège de cette filière. Il aime travailler en partenariat avec différents acteurs, et peut même parfois se positionner simplement en tant que coordinateur entre deux parties. Mais même s'il délègue beaucoup pour des raisons d'efficacité et de quantité, il garde une mainmise sur la direction que prend la filière.

a) Le commerce équitable : un débouché parmi d'autres

Les partenaires commerciaux du PARC sont principalement des OCE. Mais selon Mohammed Hmidat, gestionnaire qualité d'Al Reef, la politique du PARC est que « *chaque produit vendu est un bénéfice pour les paysans* ». De plus, en ce qui concerne l'huile d'olive, les quantités sont tellement importantes qu'il est impensable de baser sa stratégie sur une vente exclusive aux OCE.

En effet, sur une récolte 2006-2007 de 35 000 tonnes pour les Territoires Palestiniens Occupés, les objectifs de volume d'exportation du PARC se situent autour de 800 tonnes. **PARC est donc convaincu que la filière d'huile d'olive palestinienne n'a pas d'avenir sans le secteur privé**. Il encourage ainsi le secteur privé palestinien à s'y investir, et recherche des débouchés dans le

[28] Il faut noter que certaines coopératives partenaires de PARC existent depuis longtemps, même si la plupart ont été créées après la Seconde Intifada.

marché conventionnel. Nous verrons que cela aura une influence importante sur la politique de prix du PARC, dont le mot d'ordre sera : « compromis ».

b) Se faire (re)connaître au sein du réseau des organisations de commerce équitable

PARC s'implique fortement dans le réseau des OCE. Il veut se faire connaître et reconnaître comme l'acteur palestinien majeur du commerce équitable, et fait de nombreux efforts pour atteindre cet objectif : entretien de relations avec les partenaires (recrutement récent d'un responsable des relations extérieures au département Commerce Equitable), réceptions et visites, participation à des événements. Deux événements majeurs sont à noter.
Le premier est l'organisation par le PARC de la première conférence palestinienne sur le commerce équitable, du 26 au 29 novembre 2006, à Zababdeh, en Cisjordanie. Cette conférence, intitulée « Conférence Palestinienne du Commerce Equitable pour la Paix et le Développement Durable », a rassemblé des représentants d'OCE internationales, de coopératives oléicoles, d'institutions publiques et du secteur privé.
Le second est son accréditation récente à l'International Fair Trade Association (IFAT), que Saleem Abu Ghazaleh considère comme « *une plate forme pouvant servir à renforcer la vision du commerce équitable du PARC et sa coopération avec d'autres OCE, et aussi à protéger les valeurs du commerce équitable* ». Il est important de noter que les coopératives de la filière équitable sont en voie d'être accréditées au sein de l'IFAT, grâce à l'appui du Centre de Développement du Commerce Equitable de l'Université de Bethlehem. Nous y reviendrons.

c) Le rôle de PFU

PFU joue un rôle particulier dans la filière huile d'olive équitable du PARC. Premièrement, il soutient les coopératives dans les domaines du développement de leurs capacités organisationnelles et de pouvoir de pression, composantes essentielles d'un renforcement de leur position dans la filière. PFU devient l'interlocuteur des coopératives et défend ses intérêts. Deuxièmement, il les accompagne dans des projets plus techniques. C'est dans ce cadre que PFU a mené un projet d'amélioration de la qualité de l'huile d'olive, en coopération avec l'AFPS[29], et qui concerne 17 coopératives, dont la majorité fait partie de la filière équitable du PARC. Nous aurons l'occasion de mentionner ce projet de nombreuses fois car il a contribué à la haute qualité de l'huile d'olive que peut désormais procurer le PARC.

d) La stratégie produit : haute qualité

- *Un produit de haute qualité*

Lorsque le PARC a commencé l'exportation de l'huile d'olive via les réseaux de commerce équitable, la qualité du produit n'était pas sa préoccupation première. Ce n'est qu'après quelques déconvenues, notamment des retours de containers en dessous des standards de qualité européens, que le PARC a véritablement commencé sa politique de qualité, conscient que son huile d'olive n'était pas seulement un produit de solidarité, mais aussi et avant tout un produit de consommation qui doit s'adapter à la demande. Mohammed Hmidat, gestionnaire qualité à Al Reef, l'affirme : « *il faut s'adapter à la demande du consommateur. C'est la clef du succès pour l'avenir. C'est pourquoi une politique d'amélioration de la qualité a été mise en place par Al Reef. Nous nous sommes engagés à suivre les recommandations des associations de commerce équitable, notamment d'Oxfam Wereldwinkels, ainsi que les standards internationaux et palestiniens de l'huile d'olive.* »
Pour atteindre ses objectifs, de nombreux **investissements en équipements** ont été faits au niveau des coopératives et d'Al Reef. PARC a mis en relation les bailleurs de fonds et les coopératives oléicoles, afin de cofinancer les équipements suivants :
- paniers en plastiques, afin de préserver la qualité des olives avant trituration ;
- cuves de stockage en acier inoxydable, afin de préserver la qualité de l'huile d'olive ;
- laboratoires d'analyse, afin de contrôler la qualité de l'huile ;

[29] AFPS : Association France Palestine Solidarité, www.france-palestine.org

- cuves mobiles, afin de transporter l'huile du pressoir jusqu'à l'entrepôt de stockage ;
- balances électroniques, afin de peser les récoltes d'olives pour chaque paysan et faciliter la traçabilité.

Beaucoup de ces projets étant menés dans le cadre du projet AFPS-PFU, PFU a été très présent dans ce domaine. De son côté, Al Reef a acquis un laboratoire d'analyse, des cuves de stockage en acier inoxydable et une usine d'embouteillage. Les prochains projets d'investissements sont un laboratoire d'analyse de haute technologie, afin de pouvoir analyser des facteurs de qualité supplémentaires[30] par elle-même (actuellement certaines analyses sont effectuées dans des universités scientifiques), et de nouvelles cuves afin d'augmenter sa capacité de stockage.

PARC a conscience que **la formation des ressources humaines** est cruciale pour pérenniser cette politique : formation aux pratiques culturales, à l'utilisation des équipements, à la gestion administrative, etc. En coordination avec PFU, il met en place diverses formations menées par AAA et destinées aux paysans des coopératives : gestion du processus de production, agriculture biologique et biodiversité, tests laboratoire, maintenance de l'équipement. Pour d'autres formations, il peut aussi se positionner en tant qu' « entremetteur » entre les coopératives et les ONG de développement rural : production d'huile d'olive et taille, avec Ricerca e Cooperazione, amélioration de la qualité de l'huile d'olive et taille, avec l'AFPS, contrôle de l'activité de la mouche de l'olive, avec l'AFPS, stockage, avec une ONG britannique.

- *La certification biologique comme objectif*

En coopération étroite avec AAA, PARC travaille à la certification biologique des coopératives. Mohammed Hmidat, gestionnaire de la qualité à Al Reef, en expose clairement les raisons. « *L'huile d'olive biologique est plus saine pour l'être humain et plus sûre pour l'environnement. Les coopératives sont moins dépendantes d'Israël, qui vend les produits chimiques. Et il existe une demande de produits biologiques, spécialement en Europe.* » Ces activités sont sur plusieurs fronts :

- formation d'agronomes d'AAA par le Center of Organic Agriculture in Egypt ;
- formation des coopératives aux pratiques biologiques ;
- recherche de cofinancement pour les investissements que requiert la culture biologique ;
- projet de création de son propre organe de certification.

- *Améliorer l'image*

PARC se rend de plus en plus compte que pour vendre, l'image d'un produit est aussi importante que sa qualité. En partenariat avec les OCE, elle travaille sur le conditionnement, l'étiquetage et, bien que cela ne soit qu'une dynamique naissante, au développement d'une identité de marque.

3. Une année dans la filière PARC : qui fait quoi ?

Pour illustrer la description de la filière, vous trouverez un schéma en page 46.

a) Une filière encadrée : la nécessité d'un appui sur tous les fronts

Comme nous venons de le voir, la filière de l'huile d'olive équitable du PARC rassemble de nombreux acteurs d'appui. Les principaux sont :

- *PARC* : stratège de la politique globale, recherche de financements, « entremetteur ».
- *Département de Commerce Equitable du PARC* : gestion de la filière via Al Reef, responsable de la recherche de débouchés, responsable des relations avec les OCE.
- *AAA* : appui dans les formations et conseils agronomiques, bientôt organe de certification biologique.
- *Centre de Développement du Commerce Equitable de l'Université de Bethléem* : appui dans l'accréditation des coopératives à l'IFAT et formations au commerce équitable.

[30] Microorganismes, ultraviolets, résidus de métaux lourds et de pesticides, caractéristiques chimiques de l'huile d'olive.

- *PFU* : appui dans l'organisation des coopératives et dans la gestion de leur projet collectif, acteur de la défense des intérêts des coopératives, acteur de projet sur l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive.

La période à laquelle se déroule cette étude est une période d'ébullition : un grand programme, où de nombreux acteurs sont investis, est lancé. La saison 2006-2007 sera cruciale : le volume de vente déterminera si les efforts et investissements fournis ont valu la peine.

b) Les oléiculteurs regroupés en coopératives

La totalité des coopératives avec lesquelles le PARC travaille sont situées dans la moitié nord de la Cisjordanie, le sud ne rencontrant pas de problèmes similaires de commercialisation de l'huile d'olive. Les 21 coopératives suivantes travaillent actuellement avec PARC. Selon Mohammed Hmidat, 6 ou 7 autres coopératives supplémentaires pourraient rejoindre cette liste pour la récolte 2007-2008. A la lecture de leurs noms, on voit qu'elles n'ont pas toutes le même objectif.

No.	Nom	Lieux
1	La Coopérative pour la production d'huile d'olive biologique	Mazareh Al Nubani
2	La Coopérative pour la trituration et la commercialisation de l'huile d'olive	Salfeet
3	La Coopérative pour la production et la commercialisation de l'huile d'olive biologique	Farkha
4	La Coopérative des producteurs d'huile d'olive biologique / villages du Nord de Salfeet	Keera
5	La Coopérative de trituration de l'huile d'olive	Beta
6	La Coopérative de Meseha	Meseha
7	La Coopérative de Der Estya pour la trituration des olives et la commercialisation	Der Estya
8	La Coopérative de Beddya	Beddya
9	La Coopérative de Tell	Tell
10	La Coopérative de Sayda pour la trituration des olives et la commercialisation	Sayda
11	La Coopérative des paysans d'Assera Al Shamaleya	Assera Al Shamaleya
12	La Coopérative de Kufr Thuluth	Kufr Thuluth
13	La Coopérative de Jayous	Jayous
14	La Coopérative d'Azzoun	Azzoun
15	La Coopérative de Sanour	Sanour
16	La Coopérative de Maythaloun	Maythaloun
17	La Coopérative de Kufr Ra'ey	Kufr Ra'ey
18	La Coopérative de Sarrees	Sarrees
19	La Coopérative de Marda	Marda
20	La Coopérative de Jouret Amrah pour la production biologique	Jouret Amrah
21	La Coopérative de Qabalan	Qabalan
22	*La Coopérative de l'Ouest de Jénine*[31]	*Silat al Haritheyeh*

[31] La Coopérative de l'Ouest de Jénine ne travaille pas encore avec PARC, mais le fera dès qu'elle sera certifiée biologique.

Localisation des coopératives oléicoles de la filière équitable de PARC

c) Les pressoirs commerciaux ou des coopératives

La grande majorité des coopératives font triturer leurs olives dans des pressoirs privés, très peu ont leurs propres pressoirs. Ces pressoirs sont souvent choisis par la coopérative en fonction de la qualité de leur service : prix, rapidité et qualité du service (propreté, température de l'eau, changement de l'eau de lavage). Mais d'autres facteurs peuvent également influencer leur choix : proximité, coutume, relations sociales. Un pressoir engage du personnel pendant les deux mois de la période de récolte. Dans l'exemple présenté en page 38, nous avons vu qu'il y avait 3 opérateurs et 6 ouvriers par jour.

d) Al Reef Real Estate Co.

Panneau d'entrée de l'usine d'embouteillage d'Al Reef

Al Reef est l'entreprise créée par PARC pour gérer la filière depuis le déstockage de l'huile d'olive de l'entrepôt de la coopérative jusqu'à son départ du port d'exportation. Al Reef gère donc :

- le transport entre les coopératives et l'usine d'Al Ram ;
- le contrôle de la qualité de l'huile d'olive à Al Ram ;
- l'embouteillage et le conditionnement à Al Ram ;
- le transport qu'elle sous-traite jusqu'au port d'exportation : soit Haïfa, soit Ashdod.

Située à Al Ram, près de Ramalah, l'usine d'Al Reef comprend une salle de stockage de l'huile d'une capacité de 27 tonnes, un laboratoire d'analyse, une chaîne d'embouteillage (inaugurée en décembre 2006) et un entrepôt. Al Reef travaille en coordination avec le PFU pour passer les commandes : il l'informe des quantités souhaitées, et PFU se charge de piocher chez les coopératives. Elle emploie 14 personnes à plein temps et 10 saisonniers, tous placés sous la direction du directeur du département Commerce Equitable de PARC.

e) Les organisations de commerce équitable importatrices : l'exemple de Solidar'Monde

L'OCE se charge de la filière depuis le départ de l'huile d'olive du port d'exportation jusqu'à la distribution du produit. Le cas de Solidar'Monde est spécifique : en effet, Solidar'Monde importe indirectement l'huile d'olive, via l'OCE belge Oxfam Wereldwinkels. Les activités sont donc partagées.

Oxfam Wereldwinkels gère :

- le transport international et interne ;
- le contrôle de la qualité à l'arrivée ;
- l'emballage ;
- le monitoring des producteurs, spécifique à la filière de commerce équitable ;
- le préfinancement de la commande : Oxfam Wereldwinkels préfinance 50% de la commande à PARC, et prend un taux d'intérêt sur ce préfinancement.

Solidar'Monde gère :

- le stockage et la manutention en entrepôt ;
- la préparation de commande ;
- le transport jusqu'aux points de vente, principalement les boutiques Artisans du Monde ;
- administration : activité import/export.

Voici les chiffres d'importation pour la saison 2005-2006, « mauvaise année » :

Nom de l'organisation (*Pays*)	**Quantité d'huile d'olive exportée en 2006 (kg)**
Oxfam Wereldwinkels (Belgique)	40 392[32]
Gebana (Suisse)	31 009
Alter Trade Japan (Japon)	16 928
Andines (France)	14 761
MAP (Canada)	8 568
Zaytoun (Angleterre)	7 897
Olive Brance Olive Oil (Etats-Unis)	3 264
Trade Aid Importers (Nouvelle Zélande)	2 277
Altromercato CTM (Italie)	979
AFPS (France)	816
TOTAL (kg)	**124 986**

Les objectifs de PARC pour la saison 2006-2007, « bonne année », sont de 800 000 kg.

f) Le distributeur : l'exemple d'une association Artisans du Monde

La Fédération Artisans du Monde rassemble environ 160 associations locales Artisans du Monde, dont l'activité de commerce équitable est triple : distribution de produits du commerce équitable, éducation au développement et plaidoyer. Nous reviendrons sur les deux dernières actions plus tard.

Pour leur activité commerciale, la plupart des associations possède une boutique dans laquelle elles vendent les produits qui proviennent de la centrale d'importation Solidar'Monde, dont l'huile d'olive du PARC. Les ventes peuvent aussi avoir lieu en dehors de la boutique : marchés, événements culturels, etc. Ces associations sont gérées par environ 5 000 bénévoles et 55 salariés.

[32] dont 12300 pour Solidar'Monde

L'association Artisans du Monde gère :

- la réception des produits ;
- la maintenance et le merchandising de la boutique ;
- la préparation des stands de vente hors boutique ;
- l'action de vente en boutique et hors de la boutique.

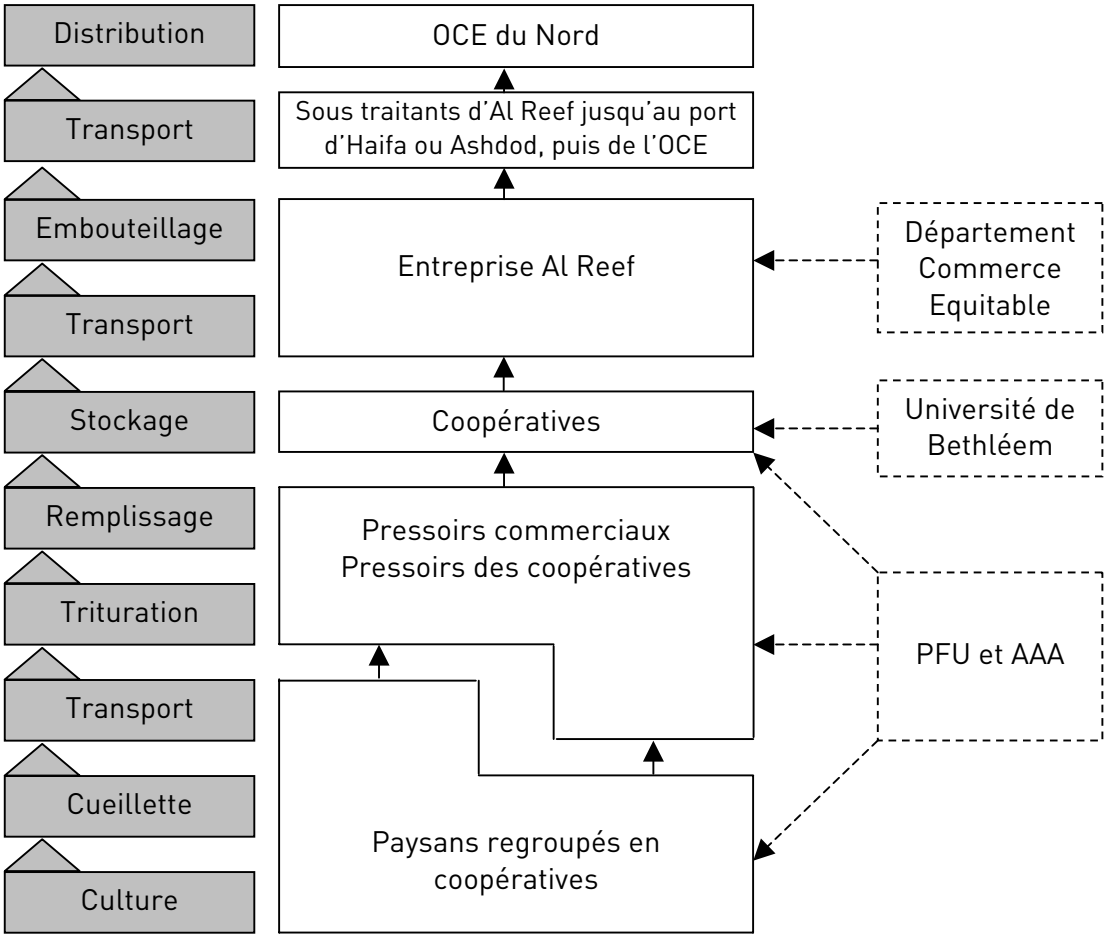

Schéma de la filière huile d'olive équitable du PARC, décembre 2006

B. L'IMPACT DE LA FILIERE EQUITABLE SUR LA SITUATION DES OLEICULTEURS

1. Pour pénétrer les marchés : une huile d'olive compétitive ?

a) Augmenter la productivité : travail sur les pratiques culturales

Par le biais de nombreuses formations sur les pratiques culturales, et plus particulièrement sur la taille, les outils ont été donnés aux paysans pour augmenter la productivité de leurs oliviers. Néanmoins, cette évolution ne peut être qu'un processus de long terme car de nombreux paysans ne seront prêts à fournir plus d'efforts que lorsqu'ils seront sûrs des bénéfices qu'ils en tireront, c'est à dire quand d'autres paysans auront montré l'exemple. Par son travail de proximité, PFU joue un rôle important dans ce travail de longue haleine sur les pratiques.

b) Améliorer la qualité : travail sur le stockage et les pratiques des pressoirs

En ce qui concerne le stockage, les efforts en investissements et en formations ont payé. Et les résultats du jury palestinien de dégustation sont éloquents *(cf. annexe 2)* : l'huile d'olive de certaines coopératives est considérée par des experts comme l'une des meilleures du monde.
En ce qui concerne la pression des coopératives sur les pressoirs, elle est toute relative. En effet, les bases sont posées : la coopérative représente un client de poids, qui peut influer sur le pressoir afin qu'il modifie ses pratiques. Cependant, là encore, la compréhension des enjeux prend du temps, tant pour les coopératives que pour les pressoirs. Les deux ont besoin de temps pour prendre conscience de l'importance des pratiques de trituration dans la qualité du produit final.

c) Développer des services de commercialisation de qualité : apporter un produit de qualité et le rendre attractif sur le marché

PARC est l'entité centrale de ce point. Au niveau de la traçabilité du produit, la démarche d'Al Reef est très professionnelle et elle se donne les moyens en équipements et en ressources humaines pour atteindre ses objectifs. En ce qui concerne le packaging, Al Reef a un mot d'ordre : « *s'adapter à la demande du client* ». En ce qui concerne la recherche de débouchés et la promotion, le département Commerce Equitable s'est donné des objectifs ambitieux (800 tonnes pour la récolte 2006-2007). Pour les atteindre, il se base sur son réseau de partenaires OCE, qu'il espère agrandir, mais projette aussi de pénétrer d'autres marchés, en s'appuyant notamment sur les financements d'un projet lancé par International Finance Corporation, antenne de la Banque Mondiale, et intitulé « the Olive Oil Export Development Project ». Les futurs résultats de vente diront si ces actions ont porté leurs fruits.
Cependant, il y a un facteur que PARC ne peut pas contrôler : le transfert de la marchandise via les ports d'Haifa et d'Ashdod. Voici un exemple concret. La commande de la récolte 2006-2007 d'Oxfam Wereldwinkels et de Solidar'Monde est stockée depuis la fin décembre 2006 au port d'Haïfa. Le permis de départ qui doit être délivré par l'administration israélienne ne l'a toujours pas été au 18 janvier 2007. Si on se trouvait en période estivale, la cargaison serait probablement déjà périmée.

2. La rémunération des efforts : un prix juste ?

a) Le débat de la fixation du prix : prix négocié contre prix minimum garanti

La fixation du prix est un des enjeux majeurs de toute filière de commerce équitable. Dans le cas de l'huile d'olive PARC, nous avons constaté que ce prix était indispensable pour **donner aux paysans à la fois la motivation et les moyens financiers d'investir du temps et de l'argent dans l'évolution de leurs pratiques oléicoles**. Or, sur cette problématique du prix, deux positions contradictoires existent. La première est celle du prix négocié, menée par le PARC. La seconde est

celle du prix minimum garanti, en cours de développement par le système de certification équitable Fair Trade Labelling Organization (FLO)[33]. Analysons les raisons de ces deux positions.

- *Le prix négocié du PARC*

Comme nous l'avons vu plus tôt, le département Commerce Equitable du PARC encourage le secteur privé à investir dans l'exportation de l'huile d'olive palestinienne. Cela fait même partie des objectifs stratégiques généraux du PARC (OS 1.4, *cf. annexe 1*). Pour Saleem Abu Ghazaleh, « *ce sont eux qui pourront investir beaucoup d'argent et donner de l'impulsion au secteur. Zait, entreprise palestinienne, va à elle seule exporter pour l'année 2007 plus de 2000 tonnes, alors que les objectifs du PARC se situent autour de 800 tonnes.* ».
Or, les relations entre coopératives et entreprises privées sont conflictuelles. Lors de réunions de concertation en 2006, les premières ont estimé qu'un prix juste pour l'huile d'olive extra vierge s'élevait à 20 shekels/kg (4,74 US$), alors que les seconds s'alignent sur le prix du marché local et international qui est de 12 shekels/kg (2,84 US$) pour la récolte 2006-2007. PARC adopte une position de compromis, nous allons voir comment.

PARC est un acteur de poids sur le marché encore naissant de l'exportation de l'huile d'olive palestinienne. Lorsqu'il fixe son prix pour la filière équitable, il peut influencer le prix du marché. D'ailleurs, il considère cette **intervention sur le marché** comme l'un de ses rôles primordiaux et a déjà montré que cela fonctionnait assez bien. Saleem Abu Ghazaleh raconte ce qui s'est passé en début d'année 2006. « *Nous avons passé l'information suivante à toutes sortes de média : « PARC établit un prix de 18 shekels/kg d'huile d'olive extra vierge ». Les fermiers ont alors refusé d'être payés 10 shekels, le prix du marché international pour l'huile d'olive extra vierge en 2006 (pays du Golfe par exemple) et celui proposé par le secteur privé. Le prix a ainsi augmenté jusqu'à environ 15-16 shekels* (3,55-3,79 US$, 2,74-2,92 €) ». Cependant, PARC n'essaiera pas de trop tirer sur cette corde afin de ne pas risquer un désengagement des entreprises privées, lesquelles pourraient alors se tourner vers un secteur moins conflictuel.

C'est plus largement un rôle d'**intermédiaire médiateur** que veut se donner le PARC. Il veut entretenir de bonnes relations avec le secteur privé, tant que celui-ci ne baissera pas trop ses prix. Le 4 janvier 2007, il a organisé une rencontre entre les coopératives et le secteur privé afin d'engager une discussion ouverte sur la politique de prix, certaines entreprises projetant même d'ouvrir leurs comptes pour montrer leur bonne volonté. Saleem considère que l'actuel prix payé au producteur sur le marché « conventionnel », soit 15-16 shekels/kg, est un bon compromis. Il a donc fixé le prix payé aux producteurs pour la filière équitable à **18 shekels/kg, soit 4,25 US$**, comme nous venons de le voir.

La détermination du prix de la filière équitable PARC doit donc prendre en compte que celui-ci joue sur plusieurs plans. Il ne fixera pas un prix de 25 shekels/kg (5,92 US$, 4,57 €) car cela pourrait aboutir à prix négocié plus élevé, et donc à un risque réel de désengagement de ce dernier. Ce prix est pourtant celui qui pourrait être établi par les Standards FLO pour l'huile d'olive, en cours de rédaction.

- *Le prix minimum garanti de FLO*

Thomas Cazalis, agronome au PFU, travaille actuellement sur l'élaboration des Standards FLO pour l'huile d'olive. L'objectif est de permettre aux coopératives qui respecteront ces standards de vendre leur production à des importateurs les respectant également, et qui vendront leur huile

[33] La certification « équitable » d'une matière première par l'organisation FLO permet d'apposer un label « équitable » sur les produits fabriqués à partir de cette matière première, lesquels pourront alors être vendus sur n'importe quel point de vente. Ce label a différents noms selon les pays : *Max Havelaar* en France, *Fair Trade* en Grande-Bretagne, ou encore *Transfair* en Allemagne.

d'olive « certifiée équitable » sur les marchés internationaux (Europe, Amérique du Nord, Océanie, Japon).
Se basant entre autres sur l'analyse des coûts de production menée par PFU (*cf. page 34*), il pense proposer un prix minimum FLO aux alentours de 25 shekels/kg, et estime que 5 coopératives pourront être certifiées dès la finalisation de ces standards, car tout le travail effectué entre PFU et les coopératives a porté ses fruits en terme de qualité du produit. Ce prix augmentera avec la qualification « premium », auquel pourra également s'ajouter une prime d'agriculture biologique. Saleem Abu Ghazaleh estime que l'analyse des coûts effectuée par PFU est surévaluée, principalement car certains producteurs ne travaillent pas leur terre eux-mêmes et emploient des ouvriers, ce qui coûte très cher. Il penche plus pour l'analyse des coûts menée par Paltrade (*cf. page 34*).

Nous sommes donc face à deux positions contradictoires en ce qui concerne la fixation du prix.
D'un côté, PARC utilise son pouvoir pour négocier un prix qui, selon son analyse, est un bon compromis entre les paysans et le secteur privé. Son objectif est que les deux parties coopèrent pour **développer à grande échelle l'exportation de l'huile d'olive palestinienne**. Dans ce cas, le commerce équitable est un débouché spécifique, certes, mais un débouché parmi d'autres. Il est néanmoins indispensable pour pouvoir peser dans la balance des négociations sur la fixation du prix payé aux producteurs.
De l'autre côté, le système FLO établit un prix minimum garanti, qui « *doit couvrir les frais de production et les besoins élémentaires des producteurs* »[34]. Son objectif est de **développer une seule et unique niche de marché d'exportation, celle du commerce équitable « labellisé »** (Max Havelaar en France), et d'espérer que l'augmentation de la demande des consommateurs fera grossir cette niche, afin que le nombre d'importateurs et de coopératives oléicoles impliqués augmente.

b) Le passage à l'agriculture biologique, un investissement coûteux qui n'a pas encore montré ses fruits

Le passage à l'agriculture biologique demande de gros investissements financiers de la part des paysans des coopératives : infrastructures, fertilisants organiques… C'est aussi un investissement en temps de travail : par exemple, le tri des olives est une tâche qui demande entre trois et quatre heures de travail chaque jour de récolte. De plus, la productivité à court terme est moins bonne que dans la culture non biologique. Le prix devrait refléter cette liste d'efforts. Or, le prix offert aux paysans est très légèrement supérieur à celui de l'huile d'olive - **20 shekels/kg (4,71 US$).** Par ailleurs, les débouchés semblent tarder à venir, les OCE étant réticentes à acheter une huile encore plus chère que l'extra vierge. Si les débouchés ne viennent pas, on peut s'attendre à un gros découragement du côté des coopératives, mettant en péril la dynamique positive qui s'y est développée.

3. Renforcer la position des oléiculteurs dans la filière

a) Réduire la peur du manque de liquidités

C'est sans doute l'une des grandes lacunes du PARC. En effet, il **arrive (trop) tard sur le marché**, beaucoup plus tard que d'autres acteurs. De même, il ne propose **pas de véritable préfinancement**. Saleem Abu Ghazaleh déclare que « *quand PARC reçoit 50% de préfinancement* [d'Oxfam Wereldwinkels]*, il donne aux paysans 30% comme premier paiement et garde les 20% restants pour acheter les bouteilles, payer les ouvriers, les coûts administratifs et de transport maritime.* » Or, ce « préfinancement » de l'OCE a lieu après la récolte, donc beaucoup plus tard que les promesses d'achat des intermédiaires locaux. Pour certains paysans, cela a donc peu d'intérêt. Mohammed Sahid Handi, oléiculteur à Tell, témoigne : « *Je n'ai jamais vendu un seul kilo d'huile d'olive au PARC, car ils font des offres d'achat à la fin de la saison. C'est trop tard comparé à*

[34] Site Internet de l'association Max Havelaar France : www.maxhavelaarfrance.org/lexique.htm#prix

d'autres acheteurs. C'est une question de sécurité de vendre à ces acheteurs-là. Si j'attendais PARC, je n'aurais aucune assurance de vendre ma production. »

b) La coopérative : regroupement indispensable pour renforcer le poids des paysans

C'est indéniablement l'un des effets positifs les plus importants de la filière. Ce regroupement des paysans en coopératives s'est fait à la base car il a été rendu obligatoire par PARC, afin :

- d'avoir un interlocuteur commercial unique ;
- de pouvoir proposer des volumes suffisants ;
- de gérer la traçabilité de l'huile ;
- de supporter les investissements que requièrent les standards des marchés internationaux.

Aujourd'hui, on peut toutefois affirmer que la dynamique coopérative est appropriée par les paysans, conscients des enjeux et des bienfaits qu'elle peut apporter. Il faut néanmoins noter que la situation est très variable selon les coopératives. Thomas Cazalis, agronome au PFU, en fait le diagnostic : « *PFU travaille avec trois types de coopératives. Celles qui marchent très bien, très dynamiques, celles qui marchent plutôt bien, et celles qui ne marchent pas bien du tout. J'ai continué des projets et récupéré des coopératives que je n'aurais pas choisies si j'en avais eu la possibilité.* »

Quels sont ces bienfaits ?
Tout d'abord, leur **poids dans les négociations commerciales** a augmenté, surtout auprès des pressoirs avec lesquels ils peuvent négocier une baisse des prix, souvent entre 10 et 20% par rapport à des paysans isolés. Leur poids face au PARC est tout relatif, comme nous l'avons vu. Ensuite, le lancement et la gestion de projets fédérateurs sur les pratiques culturales, le stockage, donne un **dynamisme économique** aux paysans. Les investissements en équipements sont faits, les formations donnent les outils pour les mettre à profit de manière durable. Il faut également noter le **rôle social** des coopératives, qui mettent en relation des paysans qui étaient auparavant isolés et ne se connaissaient pas. Enfin, il est important de noter les **bienfaits psychologiques** de la coopérative. En effet, il est une expression qu'on entend souvent, sous une forme ou une autre : « *success out of the jaws* », ou en quelque sorte « *sortir de la gueule du lion* », mais sortir victorieux. Face à une situation d'oppression, qui rabaisse, qui déprime, pouvoir produire une huile d'olive considérée comme l'une des meilleures du monde est une victoire sur l'occupation. Ce rôle psychologique est crucial.

Mahmoud Al Qadi, oléiculteur à Mazareh al Nubani, en fait un bilan plutôt représentatif. « *J'espère que mes enfants travailleront la terre, et je les encouragerai dans ce sens. Je les encouragerai également à travailler au sein de la coopérative, car cela fait une énorme différence. Auparavant, j'amenais mes olives au pressoir et pouvais attendre de nombreux jours avant qu'elles soient effectivement pressées. Avec la coopérative, c'est fait le jour même. De plus, tous les investissements deviennent moins chers quand ils sont faits collectivement. Enfin, la coopérative améliore énormément les relations sociales entre les agriculteurs. Ils se connaissent désormais tous et travaillent ensemble pour préserver leur métier d'agriculteur.* »

c) L'implication des coopératives dans la gestion de la filière : une dynamique naissante

Les coopératives jouent-elles un rôle dans la direction que prend la filière ? Sont-elles, au contraire, de simples fournisseurs suivant le chemin tracé par le stratège PARC ? Ceci est une question cruciale pour une filière équitable.
En effet, les populations bénéficiaires ciblées par les OCE sont bien les paysans, regroupés en organisations dites de premier niveau, telles que les coopératives. Néanmoins, les interlocuteurs des OCE sont bien souvent des organisations de second niveau, c'est à dire des regroupements d'organisations de premier niveau, telles que le PARC. Ceci est nécessaire afin d'avoir un seul interlocuteur au Sud, de pouvoir procéder à des économies d'échelles, etc. Les questions de participation et de transparence se posent alors très logiquement. Qu'en est-il pour le PARC ?

- *Un mot à dire*

Tout d'abord, les coopératives oléicoles commencent tout juste à faire entendre leur voix en ce qui concerne la gestion de la filière équitable. Auparavant, son fonctionnement leur était opaque, mais il semble que PARC ait récemment pris conscience de l'importance de cette implication, et qu'il veuille désormais jouer carte sur table. La tenue de la Conférence pour le Commerce Equitable de novembre 2006 a eu un effet d'électrochoc. Réunissant tous les acteurs de la filière (OCE, PARC, coopératives), elle a permis aux représentants des coopératives de mieux comprendre son fonctionnement et de leur donner la parole.

Réunion des représentants des coopératives sur le projet d'accréditation IFAT

Avec beaucoup de dynamisme et le soutien de PFU, les coopératives ont saisi l'occasion de se faire voir et entendre. Elles participent à de nombreuses réunions d'information, comme celle sur la différence entre IFAT et FLO, organisée par le Centre de Développement du Commerce Equitable de l'Université de Bethlehem. Elle participent aussi à des temps de concertation, tels que celui sur l'analyse des coûts de production, organisé par PFU, ou celui sur les relations avec le secteur privé, organisé par le Département Commerce Equitable du PARC. Elles sont aussi présentes lors de rencontres organisées par des bailleurs de fonds, tels que la Banque Mondiale ou USAID. A chaque fois, elles font entendre leur voix. Un message, très clair, revient régulièrement : nos efforts et investissements ont donné une huile de très grande qualité, nous avons désormais besoin de débouchés !

Soyons lucides. C'est toujours PARC qui tient les rênes des décisions. Mais cette récente et limitée implication des coopératives dans l'arène du pouvoir est un grand pas vers plus de pouvoir de négociation, surtout si les ventes de la récolte 2006-2007 prouvent qu'elles sont un acteur précieux pour la filière.

- *L'appropriation des projets : la pertinence de l'approche PFU*

L'expérience de certaines coopératives face aux projets de développement parachutés montre que beaucoup d'argent ne veut pas dire beaucoup de résultats. Cela peut même être le contraire. Abdul Hamid Ramadan, oléiculteur à Tell, témoigne : « *La coopérative de Tell a investi dans des équipements, grâce à la contribution financière de l'USAID : 6 cuves en acier inoxydable, 1 balance de pesage, des paniers en plastique et 1 laboratoire d'analyse qualité. USAID et la coopérative se sont répartis à parts égales l'investissement financier. Ce projet a été partiellement un échec car l'équipement vendu a été payé trop cher et est de mauvaise qualité. Une des cuves est déjà endommagée et une autre a une contenance inférieure à ce qui était prévu. Ceci a pu arriver car la coopérative n'a, à aucun moment, participé à ce projet, ni même été consultée, ni dans l'évaluation des besoins, ni dans le choix du fournisseur. En effet, l'USAID a passé un appel d'offre dans les journaux et a choisi un fournisseur à l'évidence malhonnête. Ceci ne serait pas arrivé si la coopérative avait été impliquée plus sérieusement dans le projet.* »

Moins les populations bénéficiaires sont impliquées, plus le risque d'échec est grand. PARC l'a bien compris, en créant son département Renforcement des Capacités. Néanmoins, PFU ressort clairement comme l'acteur qui met le mieux en pratique ce principe. Naturellement proche de ces populations, de part sa mission, elle privilégie la qualité de son action à la quantité. Comme le dit Thomas Cazalis, « *il est important de travailler main dans la main avec les coopératives, qu'elles s'approprient les projets, plutôt que de parachuter des projets comme ceux de l'USAID, pleins d'argent. Ce travail de long terme et de proximité est une condition sine qua non de durabilité des projets.* » Pour l'instant, les résultats lui donnent tout à fait raison.

4. Lutter contre l'occupation : un rôle de pression politique ?

a) PARC : l'activité du département Lobbying et Plaidoyer

Actuellement, son implication dans la Campagne « Stop the Wall »[35] (www.stopthewall.org) est – logiquement – une priorité du département. A travers de nombreux programmes et activités au sein de cette campagne, PARC a soutenu les paysans touchés par le Mur afin de réduire leurs souffrances et de les aider à rester sur leurs terres. De plus, en coopération avec PENGON, le Réseau des ONG palestiniennes d'Environnement, PARC a ouvert deux bureaux travaillant sur le suivi des dommages et violations de droits dont les paysans sont victimes. Ceux-ci ont participé à la formation de nombreux comités, et ont organisé des manifestations contre le Mur, suivi des procédures judiciaires et engagé des avocats.
PARC a aussi commandé 5 films documentaires à Mohammed Attar, réalisateur, dont un premier intitulé « *The Iron Wall* » (www.theironwall.ps) déjà sorti, et un second, en cours de réalisation, sur la problématique du Mur pour la ville de Jérusalem.
PARC fait également parti de la Campagne Palestinienne pour la Liberté et la Paix, une coalition de leaders de partis politiques, d'ONG et de personnalités, établie en juin 2004 en préparation de la visite historique en Palestine du Dr. Gandhi, petit fils du Mahatma Gandhi.

b) Le commerce équitable comme vecteur de sensibilisation et de plaidoyer politique : le partenariat avec Artisans du Monde

Le partenariat avec les OCE n'est pas qu'un partenariat commercial, et PARC en a bien conscience. Analysons le cas du partenariat avec Artisans du Monde, dont les 160 associations locales mènent les trois types d'actions suivantes : commerce, éducation et plaidoyer.

- *Commerce : vendre plus qu'un produit*

Judeh Jamal, ancien directeur général du PARC, déclarait lors d'une tournée en région Provence Alpes Côte d'Azur en novembre 2006 : « *Les quantités que nous exportons via le commerce équitable ne sont pas importantes. Ce qui importe, c'est qu'**avec chaque bouteille vendue, on raconte l'histoire des agriculteurs palestiniens*** ». L'acte de vente d'un produit par une association Artisans du Monde dépasse le simple aspect commercial : c'est aussi un temps d'information et de sensibilisation. Tout d'abord, l'emballage informe sur les producteurs et le commerce équitable. Ensuite, pour chacune de ses organisations partenaires du Sud, Artisans du Monde développe une « fiche producteur » qui présente l'organisation, ses produits, le commerce équitable et Artisans du Monde. Celle-ci peut être distribuée au consommateur en quête d'information. Enfin, chaque produit est vendu par un bénévole ou salarié de l'association, disponible pour répondre aux questions du consommateur et lui donner des informations sur la situation des agriculteurs dans le monde, la démarche du commerce équitable, l'organisation partenaire ou le produit.

- *Education : le commerce équitable, vecteur de changement des consciences*

Les associations Artisans du Monde mènent des actions d'éducation au commerce équitable à destination de différents publics, avec comme objectif de former et d'informer les consommateurs, de les amener à réfléchir et agir, pour devenir des citoyens actifs. **Le commerce équitable est donc aussi une porte d'entrée vers un changement des mentalités.** Pour appuyer ses associations locales, Artisans du Monde développe des outils pédagogiques. L'ensemble des associations Artisans du Monde sont agréées par le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche ainsi que par celui de la jeunesse et des sports. En 2004, la fédération Artisans du Monde a reçu le prix de la coopération internationale « Action de sensibilisation et

[35] Traduction de l'affiche : « Non aux bantoustans ! Arrêtons l'apartheid israélienne ! » ; « Détruisons le mur ! ».

d'éducation au développement » organisé par le Haut Conseil de la Coopération Internationale. Dans le cadre de son partenariat avec le PARC, Artisans du Monde va réaliser une vidéo pédagogique sur l'oléiculture palestinienne et le commerce équitable, destinée à un public lycéen. Cette vidéo sera utilisée par les associations locales d'Artisans du Monde pour mener des animations pédagogiques, plus spécialement auprès de lycéens.

- *Plaidoyer : des campagnes pour un changement global*

Artisans du Monde a conscience que les changements doivent aussi s'opérer au niveau politique. Chaque association informe et mobilise le public lors de campagnes nationales ou européennes. L'objectif est de **réfléchir et agir en faveur d'une consommation responsable et d'un changement des règles du commerce international**. La Fédération Artisans du Monde a lancé en 2003 la campagne Agir Pour la Palestine, en partenariat avec le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD). Cette campagne avait pour principal objet la promotion de l'huile d'olive palestinienne.

Ces **trois piliers d'action** font d'Artisans du Monde un acteur plus complet qu'un simple partenaire commercial. Le commerce équitable peut être considéré comme un vecteur parmi d'autres de sensibilisation et de pression politique pour une amélioration des conditions de vie et de travail des agriculteurs, et plus largement pour une évolution de la situation politique en Terre Sainte.

ACRONYMES

AAA : Arab Agronomist Association

AFPS : Association France Palestine Solidarité

ANP : Autorité Nationale Palestinienne

IFAT : International Fair Trade Association

OCE : Organisation de Commerce Equitable

OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

OS : Objectif Stratégique

Paltrade : Palestinian Trade Center

PARC : Palestinian Agricultural Relief Committees

PFU : Palestinian Farmers Union

PNB : Produit National Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UE : Union Européenne

USAID : United States Agency for International Development

US$: Dollar américain

BIBLIOGRAPHIE

Rapports et Publications

- *Calculation of the Costs of Production of Palestinian Olive Oil, Season 2006-2007*, Thomas Cazalis, novembre 2006.

- *Falamiah : évaluation d'un projet de développement. Réflexion sur les projets de développement en situation de conflit. Mémoire de Master Sciences du Territoire, spécialité « Outils, Gestion et Dynamique du Développement Territorial »,* Delphine Thizy, septembre 2005.

- *L'olivier, notre culture commune. Un programme de coopération et de développement proposé par l'Union des Fermiers Palestiniens (PFU) et l'Association France Palestine Solidarité (AFPS). Présentation Powerpoint,* Jean-Marie Baldassari, 2006.

- *L'ultime barrière*, Médecins du Monde, février 2005.

- *Marketing Palestinian Olive Oil Study. Current Situation and Future Horizons,* Dr Hashem Awartani, Paltrade, avril 2003.

- *PARC Annual Report,* PARC, 2005.

- *Prolonged Crisis in the Occupied Palestinian Territories: Recent Socio-economic Impacts*, OCHA, novembre 2006.

- *Rapport sur l'Huile d'Olive,* PCBS, 1998.

- *Rapport de la CNUCED : une intensification de l'aide et une action urgente s'imposent pour éviter un effondrement de l'économie palestinienne*, 12 décembre 2006.

- *Report PARC Palestinian Agricultural Relief Committees – N.G.O. Ethical Oversight of the majority partner of CTM in Palestine*, Ubaldo Gervasoni and Stefania Guerrucci, octobre 2005.

- *The Palestinian Olive Oil Sector. Trade Development Strategy*, Paltrade, mars 2005.

Sites Internet

- AFPS : www.france-palestine.org
- Fédération Artisans du Monde : www.artisansdumonde.org
- Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) : http://www.unctad.org/infocomm/francais/olive/plan.htm
- Max Havelaar France : www.maxhavelaarfrance.org/lexique.htm#prix
- Global Security : www.globalsecurity.org
- L'Humanité : www.humanite.presse.fr
- Oxfam Solidarité : www.oxfamsol.be/fr
- PARC : www.pal-arc.org
- Paltrade : www.paltrade.org
- Wikipédia : fr.wikipedia.org

ANNEXES

ANNEXE 1 : LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DE PARC 2005

Source : Rapport d'activités 2005 de PARC

1. Augmenter l'activité économique en contribuant aux objectifs de sécurité alimentaire et de développement agricole durable
1.1. Encourager les paysans à mettre en oeuvre des techniques et méthodes respectueuses de l'environnement et promouvoir les produits qui le garantissent.
1.2. Protéger et développer les ressources naturelles (terre et eau) et augmenter leur productivité.
1.3. Développer la solidarité sociale et soutenir les familles pauvres dans les situations d'urgence.
1.4. Contribuer à résoudre les problèmes de commercialisation des récoltes rencontrés par le secteur agricole, et encourager l'intervention du secteur privé.
1.5. Encourager l'établissement de l'épargne, de portfolios de crédit et d'épargne, de projets de génération de revenus et de création d'emplois.
2. Renforcer la durabilité des Organisations de Communautés Rurales de Base
2.1. Soutenir l'établissement et le développement d'organisations, de coopératives et de syndicats de paysans.
2.2. Soutenir l'établissement et le développement d'organisations, de coopératives et de syndicats de femmes en zone rurale.
2.3. Soutenir l'établissement et le développement d'organisations, de coopératives et de syndicats de jeunes en zone rurale.
2.4. Soutenir l'établissement et le développement d'organisations, de coopératives et de syndicats de spécialistes et professionnels.
2.5. Soutenir l'établissement et l'"empowerement" des comités populaires (Mur, Solidarité, MARSAD[36]).
3. Contribuer au renforcement du combat national et social
3.1. Développer les valeurs de la société civile et dynamiser le rôle de ses organisations.
3.2. Développer les principes de paix basés sur la justice et la liberté.
3.3. Dynamiser et développer la coopération avec tous les pouvoirs locaux importants et influents.
3.4. Développer les valeurs du travail volontaire.
3.5. Contribuer à la formulation et à la mise en place de politiques, systèmes et lois.
4. Dynamiser et développer PARC, maintenir sa durabilité et sa spécificité
4.1. Activer le rôle des autorités compétentes de PARC dans sa vie interne, ses activités et ses objectifs.
4.2. Développer les systèmes internes et règlements qui administrent le travail.
4.3. Développer les ressources humaines et financières.
4.4. Développer les relations de l'organisation avec ses partenaires, bailleurs de fonds et amis.
4.5. Développer le rôle de PARC dans les activités des syndicats et coalitions arabes, régionaux et internationaux.

[36] Association palestinienne de tourisme alternatif

ANNEXE 2 : RESULTATS DU JURY PALESTINIEN DE DEGUSTATION DE L'HUILE D'OLIVE SAISON 2006-2007

Source : Palestinian Farmers Union

PALESTINIAN OLIVE OIL - SEASON 2006/2007

Samples		Applicant information		Lot		Chemical Analysis		Panel Test		Result	
Sample N°	Secret N°	Applicant	Address	Lot N°	Quantity (Kg)	Acidity	Peroxide	Main Defect	Fruity	Extra Virgin	Virgin
17	15	Coop. East Bani Zaid	Mazare An Nubani	3	5000			0	5,65		
12	11	Coop. Joret Amra	Emmatin	3	5000	0,31	6,20	0	5,5	X	
16	17	Coop. East Bani Zaid	Mazare An Nubani	2	5000			0	5,4		
8	9	Coop. North Salfeet	Qireh	1	5000	0,30	5,00	0	5,35	X	
15	18	Coop. Farkha	Farkha	2	5000			0	5,3		
18	14	Coop. East Bani Zaid	Mazare An Nubani	4	5000			0	5,1		
1	6	Coop. East Bani Zaid	Mazare An Nubani	1	5000	0,27	4,10	0	4,6	X	
2	7	Coop. West Jenin	Sillet Al Harthieh	1	4580	0,29	5,50	0	4,6	X	
14	16	Coop. Farkha	Farkha	1	5000			0	4,6		
11	1	Coop. Joret Amra	Emmatin	2	5000	0,36	3,60	0	4,5	X	
4	8	Coop. West Jenin	Sillet Al Harthieh	3	4580	0,36	5,20	0	4,3	X	
5	10	Coop. Qabalan	Qabalan	1	1000	0,24	3,95	0	4,3	X	
9	13	Coop. North Salfeet	Qireh	2	5000	0,44	4,70	0	4,15	X	
10	4	Coop. North Salfeet	Qireh	4	5000	0,48	8,50	0	3,9	X	
13	3	Olive Press Masha	Masha	BIB	3600	0,53	7,70	0	3,85	X	
3	5	Coop. West Jenin	Sillet Al Harthieh	2	4580	0,29	5,40	0	3,6	X	
6	12	Coop. Beita	Beita	1A	5000	0,75	8,20	0	2,9	X	
7	2	Coop. Beita	Beita	1B	6000	0,86	4,60	0	2,6		X
19											
20											

Classement des résultats sur les notes attribuées aux fruity

Nous allons présenter quatre cas particuliers d'oléiculteurs avec lesquels nous nous sommes entretenus durant le séjour en Territoires Palestiniens Occupés, afin d'illustrer notre analyse de la filière d'huile d'olive palestinienne et celle de la filière équitable PARC. Ces entretiens individuels ne permettent en aucun cas de faire une généralisation sur la situation des oléiculteurs palestiniens. Néanmoins, ils nous permettent de tirer des éléments concrets pour illustrer notre analyse, lesquels sont présentés après chaque entretien.

1. Mahmoud Al Qadi, oléiculteur à Mazareh Al Nubani

12 décembre 2006

Mazareh Al Nubani est située au sud de Salfeet, au cœur d'une région essentiellement oléicole. Ces montagnes basses sont recouvertes d'oliviers, aménagés en kilomètres de terrasses.

Mazareh Al Nubani est préservée des problèmes de colonies et du Mur. Les effets de l'occupation sont donc moins directs que pour d'autres régions agricoles et se ressentent plutôt en termes d'emploi, de débouchés pour l'huile d'olive ou de transport.

La famille

J'ai 42 ans. Je suis né à Mazareh Al Nubani. J'ai 4 sœurs (dont 2 mariées) et 1 frère. Mon père est décédé, ma mère est encore en vie. Elle a 78 ans. Je suis le chef d'un foyer qui comprend 10 membres : ma femme, ma mère, mes 2 sœurs encore célibataires, mes 5 enfants tous scolarisés (4 garçons et 1 fille, âgés de 8 à 15 ans), et moi-même. Je suis la seule source de revenus du foyer. L'huile d'olive est mon unique activité depuis la Seconde Intifada. Avant, je travaillais également en Israël, comme ouvrier dans la construction. Pour vivre correctement, j'ai besoin de 2 500 shekels par mois. Cela inclut entre 300 et 400 shekels pour couvrir les dépenses scolaires courantes des enfants.

La terre

Je cultive 60 dunums[37] de vergers d'oliviers, soit environ 600 arbres. Mes terres se trouvent dans une zone de montagnes peu élevées. La variété d'oliviers est le Nabali, comme dans la majorité de la Palestine. Le travail dans les vergers d'oliviers est assuré essentiellement par mon frère et moi-même. La terre appartient collectivement à mes 4 sœurs, mon frère et moi-même. Le bénéfice de la récolte, qu'il soit monétaire ou en nature, est théoriquement réparti en parts égales entre nous six. Néanmoins, mes 2 sœurs mariées ne réclament que rarement leur part. Pour la saison 2006-2007, j'ai produit 1 650 kg d'huile d'olive certifiée biologique, dont 1 400 seront commercialisés. Les 250 restants sont gardés pour la consommation familiale.

Une année d'oléiculture

Labour - Il a lieu deux fois dans l'année : une fois en décembre, l'autre en avril. Mon frère et moi nous chargeons de cette activité. Nous utilisons mon cheval. Il nous faut 22 jours de travail (7 heures par jour) pour labourer nos 60 dunums.

[37] Environ 6 hectares.

Fertilisation - Elle a lieu juste avant l'hiver, à la saison des pluies, afin que l'eau pénètre plus facilement dans la terre. Mon frère, son fils et moi nous en chargeons. Nous utilisons en moyenne 25 à 30 kg de fertilisants organiques par arbre, selon sa taille et son âge. Les fertilisants sont achetés 7 shekels le sac de 20 kg à d'autres agriculteurs de Mazareh Al Nubani, et amenés en voiture jusqu'à nos terres. Ce travail peut être finalisé en 5 jours.
Taille - Elle a lieu pendant 2 mois, de décembre à février. Cette activité doit être menée pendant la saison froide, pour minimiser la hausse de température de l'arbre causée par la taille des branches. Une taille professionnelle prend beaucoup de temps : 3 jours par dunum pour une personne.
Cueillette - Elle a lieu de mi octobre à fin décembre, avec des variations selon l'année. La cueillette 2006, où les oliviers ont produit à 60% de leur capacité, a duré 50 jours et s'est terminée le 7 décembre. Lors des mauvaises années, elle peut ne durer que 14 jours. Entre 5 et 6 personnes, tous membres de la famille, peuvent ramasser 250 kg d'olives par jour. Tout est manuel : les seuls outils utilisés sont les peignes et les couvertures.
Trituration - Elle est assurée par un pressoir privé d'un village voisin. Celui-ci se paie en nature : 8% de la production d'huile d'olive finale.

La coopérative et le projet d'exportation

Je dirige bénévolement la coopérative de Mazareh Al Nubani, qui a été créée en 2005 et rassemble aujourd'hui 31 membres. Suite à la Seconde Intifada et au blocus commercial, les oléiculteurs du village ont perdu leurs principaux débouchés commerciaux, c'est à dire Israël et la Jordanie. Lorsque certains d'entre eux se sont tournés vers des associations comme PARC pour demander des débouchés, PARC a impulsé la création d'une coopérative afin de répondre à plusieurs exigences : la nécessité de traiter avec un acteur unique, ayant la capacité de presser et de fournir de grandes quantités d'huile d'olive, et celle de la qualité, indispensable pour pénétrer les marchés occidentaux.
Suite à la création de notre coopérative, de nombreux projets ont été mis en place pour répondre à ces objectifs d'organisation et d'amélioration de la qualité.
Tout d'abord, des investissements en équipements ont été faits par la coopérative : 6 cuves de 5 tonnes en acier inoxydables, une balance de pesage, un ordinateur et une imprimante, ainsi que des paniers en plastique. Ce projet, coordonné par PFU, a été cofinancé à 70% par le Consulat Général de France et à 30%, soit 34 000 US$, par notre coopérative.
Ensuite, des formations menées par différents acteurs palestiniens et internationaux ont été données gratuitement aux membres de la coopérative : agriculture biologique, informatique (pour certains membres), gestion du processus de production, gestion administrative (pour certains membres). Aujourd'hui, la totalité de l'huile d'olive vendue par notre coopérative est certifiée biologique. Elle est considérée comme une huile de qualité Premium, rivalisant avec les meilleures huiles d'olive du monde.

Les coûts

Je possède un cheval que j'ai acheté 5 000 shekels et qui me coûte entre 160 et 200 shekels par mois. Selon moi, entre une mauvaise et une bonne année de récolte, les coûts de production ne varient pas beaucoup. Par contre, les coûts augmentent beaucoup avec le passage à une culture biologique : investissement dans du matériel de stockage, temps de presse, et surtout utilisation de fertilisants organiques, plus chers et moins rentables que les fertilisants chimiques. Il faut donc que le prix prenne en compte ces coûts supplémentaires.

Le prix

Si le prix de l'huile d'olive est bon, il n'y a pas de temps libre pour l'oléiculteur. En effet, celui-ci investira tout son temps pour prendre soin de ses arbres – labour, taille- afin d'augmenter leur productivité. Si les prix sont mauvais, il n'aura pas de motivation pour faire des efforts supplémentaires et préférera chercher un autre travail. Autre facteur important : beaucoup d'intrants agricoles proviennent d'Israël et sont de plus en plus chers, alors que le prix de l'huile

d'olive a tendance à baisser. Selon moi, un bon prix pour mon huile d'olive serait de 20 shekels par kg pour l'extra vierge, et de 22-23 shekels pour la biologique.
Pour la récolte 2005-2006, notre coopérative a pu négocier avec PARC le prix de l'huile d'olive, car les quantités sur le marché étaient très faibles. Cette année, PARC a établi le prix lui-même. A part les discussions que j'ai pu avoir avec Saleem, le directeur du Département Commerce Equitable du PARC, aucune information ne nous a été diffusée.

Les liens avec PARC

J'ai un grand respect pour le PARC, qui a énormément contribué à l'agriculture palestinienne par la construction de route, le creusage de puits. Les bénéfices sont nombreux.
La coopérative a produit 50 tonnes pour la saison 2006-2007. Nous en commercialisons 40 tonnes, dont 80% à PARC. Les 10 tonnes restantes sont utilisées pour la consommation.

L'avenir

Le principal projet de notre coopérative est de construire notre propre pressoir. Cela permettrait d'attirer de nouveaux membres. Le principal problème est de trouver l'argent pour ce projet. Il faudrait la contribution d'une institution externe, en plus de celle des membres de la coopérative. J'espère que mes enfants travailleront ma terre, et je les encouragerai dans ce sens. Je les encouragerai également à travailler au sein de la coopérative, car cela fait une énorme différence. En effet, auparavant, j'amenais mes olives au pressoir et pouvais attendre de nombreux jours avant qu'elles soient effectivement pressées. Avec la coopérative, c'est fait le jour même. De plus, tous les investissements deviennent moins chers quand ils sont faits collectivement. Enfin, la coopérative améliore énormément les relations sociales entre les agriculteurs. Nous nous connaissons désormais tous et travaillons ensemble pour préserver notre métier d'oléiculteur.

Un fort investissement pour une huile de qualité premium

Mahmoud s'investit énormément dans la qualité de sa production. Premièrement, pour la récolte 2006-2007, la production de la coopérative de Mazareh Al Nubani a été jugée de qualité *premium* par le jury palestinien de dégustation de l'huile d'olive. Ceci s'explique par un changement des pratiques personnelles de tri et de stockage, des pratiques de la coopérative de Mazareh Al Nubani et par celles du pressoir privé qui assure la trituration. Deuxièmement, sa production est de qualité biologique, grâce à l'utilisation de fertilisants biologiques.

Le pari d'une huile biologique

Les fertilisants biologiques sont le principal coût de production, avec environ 1 250 US$ par an. La famille de Mahmoud se charge de la totalité de l'activité oléicole et n'emploie aucun ouvrier. Elle n'utilise aucune mécanisation, et le cheval coûte environ 600 US$ par an. Enfin, le coût des investissements matériels est très faible grâce à la répartition de son paiement entre les 31 membres (environ 80 US$ par an).
La productivité de l'exploitation de Mahmoud est modérée. La taille est sérieusement effectuée, tout comme le labour et la fertilisation. Cependant, la fertilisation est uniquement biologique : moins efficace que les produits chimiques à long terme, elle est également plus chère.

Une rémunération pas à la hauteur

Selon Thomas Cazalis, Mahmoud, avec ses 6 hectares de culture plutôt intensive, fait partie des oléiculteurs qui pourraient à moyen terme vivre seulement de l'oléiculture. Néanmoins, la hausse du prix octroyée par PARC est trop faible par rapport aux implications de la culture biologique pour Mahmoud.

2. Samir Chouhani, oléiculteur à Kufr Tuluth

14 décembre 2006

Kufr Tuluth est situé près de Qalqilya, dans une zone semi côtière qui recueille les plus fortes précipitations de Cisjordanie.
C'est aussi une des régions de Cisjordanie les plus touchées par l'occupation. En effet, elle est entourée à la fois par le Mur et par de nombreuses colonies.

La famille

J'ai 43 ans et 7 enfants, âgés de 4 mois à 16 ans. Tous mes enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés. Je représente la seule source de revenus de mon foyer, qui comprend 10 personnes : ma femme, ma grande sœur, mes 7 enfants et moi-même. L'huile d'olive est mon unique activité. Mon foyer dépense 2 500 shekels par mois. Avec mon activité de paysan, je n'arrive pas à répondre à des besoins tels que les soins de santé et les vêtements pour mes enfants.

La terre

Je possède 200 dunums[38] de vergers d'oliviers, soient 800 oliviers, répartis sur 4 parcelles. Ces oliviers sont pour la plupart des Roumis, c'est à dire très vieux.
Ma production d'huile d'olive pour 2006-2007 est de 1800 kg, 260 kg pour 2005-2006. Je produis 3 sortes d'huile d'olive :

- vierge : 400 kg, pour la consommation familiale ;
- extra vierge : 550 kg, pour la commercialisation ;
- biologique : 850 kg, pour la commercialisation.

Une année d'oléiculture

Labour - Je l'accomplis deux fois par an : une fois en novembre-décembre et une fois en avril. J'utilise un tracteur, qui appartient à la coopérative de Kufr Tuluth, et emploie un conducteur compétent, pour éviter de causer des dégâts aux arbres qui ne sont pas plantés en lignes. Cela me coûte 70-80 shekels par heure. Pour labourer mes 200 dunums, il faut entre 50 et 60 heures de travail.
Fertilisation - Je n'utilise que des fertilisants organiques. Cette année, je n'ai pas pu en utiliser, par manque de moyens financiers. L'année dernière, la compagnie Al Reef avait offert 50 tonnes de fertilisants, et j'en avais pris 5. Pour fertiliser correctement mon terrain, il m'en faudrait 40. Pour transporter les fertilisants jusqu'à la parcelle, je paie un transporteur 200 shekels. J'emploie trois personnes pour mener à bien cette tâche : un conducteur (80 shekels par heure) et deux ouvriers (100 shekels par jour). Il faudrait 4 jours, à raison de 8 heures par jour, pour épendre 40 tonnes.
Taille – Je ne l'effectue que tous les deux ans. J'emploie 3 ouvriers, payés 100 shekels par jour. Ils utilisent des forces[39] et une scie, ce qui ne permet pas de procéder à une taille des plus grosses branches de mes vieux oliviers. En fait, seulement 20% des branches qui devraient être taillées le sont. Des experts m'ont conseillé d'investir dans une tronçonneuse, mais je ne peux pas assumer un investissement de 3 000 shekels. Ce travail prend 1 mois, alors qu'il devrait en prendre 3.
Cueillette - Cette année, elle a duré 50 jours a raison de 10 heures par jour. Les 5 travailleurs ne prennent aucun jour de repos pendant cette période, sauf les jours de pluie. Tout est manuel.

[38] Environ 20 hectares.
[39] Forces : grands ciseaux utilisés pour la taille de branches.

Trituration – Notre coopérative travaillait auparavant avec un pressoir commercial, dont les services étaient de très mauvaise qualité. Désormais, nous travaillons avec un pressoir appartenant à deux membres de la coopérative voisine. Nous avons passé un accord avec ce pressoir qui assure un travail de qualité et ne leur prend que 7% de notre production.

La coopérative et le projet d'exportation

La coopérative a été créée en mai 2005, et comprend désormais 30 membres. Elle totalise 2 150 dunums, dont seulement 1 293 sont plantés. Nous prévoyons de planter 800 dunums, avec l'aide du PARC. Je dirige bénévolement la coopérative de Kufr Tuluth. Au début, elle a été créée afin d'augmenter le prix du kg d'huile d'olive de 2 shekels. La motivation était uniquement financière. Aujourd'hui, elle est devenue un instrument qui permet aux oléiculteurs de notre village de continuer à travailler leur terre et de mener ensemble un projet économique.
Des projets de coopération internationale sont venus épauler ce projet. La Coopération Suisse a offert un tracteur et une charrue (11 500 US$ - 9 470 €) à la coopérative, laquelle paie les 868 US$ (715 €) shekels d'assurance par an, les coûts d'essence de 1 085 US$ (893 €) par an et le changement des pneus de 760 US$ (625 €) par an. L'AFPS a cofinancé l'achat d'équipements afin d'améliorer la qualité de notre huile d'olive : 7 cuves en acier inoxydable (5 de 5 tonnes, une de 1,65 tonnes et une de 1 tonne), un laboratoire d'analyse, 800 paniers en plastique, un ordinateur et une imprimante, deux balances de pesage et une machine de nettoyage des olives. Notre coopérative à participé à 25% au financement de ses équipements, soit 13 500 US$. De plus, des formations menées par PARC ont été organisées dans le cadre de la coopérative : agriculture biologique et biodiversité, gestion administrative, épargne et crédit, informatique, tests de qualité en laboratoire.

Les coûts

Je possède une voiture. Elle m'est particulièrement utile pendant la période de récolte, car elle permet de transporter sans les abîmer entre 1 000 et 1 200 kg d'olive par transport. Je l'ai acheté 542 US$ (447 €) et elle durera un an. Elle me coûte 195 US$ (160 €) par mois pendant la récolte et entre 43 et 65 US$ (entre 36 et 53 €) par mois le reste de l'année. Produire une huile d'olive certifiée biologique demande énormément d'efforts. Selon moi, l'effort le plus conséquent est le tri des olives, qui prend entre 3 et 4 heures par jour pendant la récolte. Ensuite, de nombreux investissement sont nécessaires : paniers en plastiques, cuves en acier inoxydable, balances de pesage.

Le prix

Un bon prix pour l'huile d'olive serait 25 shekels le kg pour la biologique, et 20 shekels par kg pour l'extra vierge. Le prix actuel ne reflète pas les efforts fournis par les oléiculteurs et la qualité du produit : l'huile d'olive biologique est en effet non seulement de grande qualité gustative, mais aussi très bonne pour la santé. PARC établit le prix en fonction de ce que les acheteurs acceptent. Et, en définitive, la coopérative n'a pas d'autre choix.

Les grandes problématiques selon Samir

L'occupation - Cette année, nous avons eu beaucoup de problèmes à cause de l'occupation. J'ai reçu des documents d'ordre de confiscation pour certaines de mes terres situées près du Mur d'Annexion, c'est à dire environ 35 dunums. L'accès aux terres situées près du Mur peut aussi être rendu difficile si les paysans croisent des patrouilles de soldats israéliens ou des colons. Une bande de terrain de 4 kilomètres de large du village est polluée car elle se situe sur la zone de drainage d'une colonie israélienne voisine.
Les infrastructures - L'accès aux terres est très difficile à cause du manque de routes. PARC ne peut pas tout gérer pour les paysans : le dynamisme doit venir de la base.
Le manque d'eau - Planter de jeunes oliviers signifie une grande consommation d'eau. En effet, pour faciliter la croissance de 100 jeunes oliviers, il faut une irrigation de 2 cuves chaque mois pendant les 5 premières années, ce qui représente un investissement très important. De plus, une

bonne irrigation pendant la période estivale pourrait permettre de réduire le phénomène d'alternance de production. Ceci pourrait être fait par le creusage de puits.
Les projets de développement - Les projets de l'aide internationale sont souvent inappropriés. En voici un exemple. 3 500 cuves en plastique ont été données à la population de Kufr Tuluth, afin de palier au manque de ressources en eau pour l'utilisation domestique. La totalité des bénéficiaires les ont revendu à 89 US$ pièce, afin de pouvoir assurer les besoins de base de leur famille. Selon moi, il est plus utile de donner des outils, des projets aux paysans que de l'argent. Sur ce projet spécifique, aucune évaluation des besoins n'a été effectuée.
La commercialisation - Même si la productivité augmente et que l'huile d'olive devient de très haute qualité, il reste toujours un problème de commercialisation. Notre coopérative a besoin de projets qui vont dans ce sens.

L'avenir

J'aimerais que mes enfants poursuivent la culture de l'olivier. L'occupation apporte beaucoup de problèmes, mais les israéliens ne peuvent pas être portés responsables de la totalité de la situation actuelle. Ici, il y a un problème de coopération entre les acteurs, un problème de méthodes. Les palestiniens sont aussi responsables de la situation actuelle. Pas seulement Dieu.

Un désengagement personnel de la terre

Exceptée la cueillette, toutes les activités de l'itinéraire technique (labour, taille, fertilisation) sont généralement effectuées par des ouvriers engagés par Samir, alors que l'oléiculture est son unique activité. Pour la récolte 2006-2007, le paiement de ces ouvriers représente la grande majorité des coûts de Samir, environ 1 950 US$, alors que sa voiture lui coûte environ 1 340 US$ et les investissements de la coopérative 25 US$.

Une culture extensive peu productive

Samir possède 20 hectares d'oliveraies, ce qui est très nettement au dessus de la moyenne palestinienne de 1,7 hectares. Néanmoins, il n'a que 800 oliviers, soit 40 par hectare, ce qui est très faible. De plus, Samir fournit peu de soin à sa terre : il ne taille ses oliviers que tous les deux ans, et n'a pas fertilisé sa terre cette année, par manque de moyens financiers. Ces facteurs semblent décisifs dans la faible productivité de son exploitation : pour la récolte 2006-2007, il a produit environ 90 kg d'huile d'olive par hectare, bien loin de la moyenne 1995-2000 de 396 kg, calculée par Paltrade.

Occupation et « sous développement »

Samir ressent directement le poids de l'occupation. Il vient de recevoir un ordre de confiscation pour une partie de ses terres, pour l'équivalent de 3,5 hectares. Pour ses terres situées près du Mur, il existe toujours le risque d'être gêné dans son travail par l'armée israélienne ou les colons, ou qu'elles soient polluées par le drainage des colonies voisines.
Néanmoins, les problèmes de développement attirent toute l'attention de Samir : manque d'infrastructure, manque de moyens financiers, projets de l'aide internationale inadéquats, faiblesses des services de commercialisation.

3. Abdul Hamid Ramadan, oléiculteur à Tell

17 décembre 2006

Tell est située dans une zone de moyenne altitude, près de la ville de Naplouse. Le Mur touche l'ouest de Tell.

La famille

J'ai 46 ans, 8 enfants, âgés de 1 à 17 ans. Je représente la seule source de revenus de mon foyer, qui comprend 10 personnes : ma femme, mes 8 enfants, et moi-même. Je travaille pour l'ANP, et suis payé 1 084 US$ (918 €) par mois. Depuis que le Hamas a été élu, c'est à dire depuis bientôt un an, je n'ai pas été payé. L'huile d'olive, qui était une ressource complémentaire, est devenu mon unique ressource. Je dépense 980 US$ (805 €) par mois, et vit désormais grandement grâce à des économies. Si la situation stagne, je ne pourrai pas construire de nouvelles pièces d'habitation pour sa famille, et ne serai pas en capacité d'envoyer ma fille aînée à l'université.

La terre

Je possède 8 dunums d'oliviers, soit entre 90 et 100 arbres. En 2006-2007, ma production est de 650 kg d'huile d'olive, alors qu'elle était de 60 kg en 2005-2006. Je vends 400 kg de ma production au PARC, le reste étant pour ma consommation personnelle.

Une année d'oléiculture

Labour - Normalement, cette activité doit être menée deux fois par an. Néanmoins, il pleut parfois tellement que le labour devient impossible. La moyenne est donc de 3 labours tous les deux ans. Je loue un tracteur et engage un conducteur pour 8 heures, à 70 shekels de l'heure.
Fertilisation - Je l'effectue tous les deux ans. Je loue également un tracteur et engage un ouvrier pour 8 jours, n'étant pas capable de l'effectuer moi-même. Cela me coûte 100 shekels par dunum.
Taille - Je le fais moi-même, avec des forces et une scie. Cela me coûterait 50 shekels par an et par dunum si j'employais quelqu'un.
Cueillette - Il faut 25 jours à 5 membres de ma famille pour les 8 dunums.
Trituration - Les olives sont stockées dans des paniers en plastique entre 2 et 5 jours avant d'être pressées. Le pressoir appartient à la coopérative. Chaque membre de la coopérative donne 8% de sa production à la coopérative. Ensuite, le total de la production d'huile d'olive est redistribué à chaque membre selon sa « part » dans la production de la coopérative. Chaque part correspond à 2 kg d'huile d'olive. Je possède 40 parts. Cette année, il a été décidé que la production de la coopérative sera utilisée pour financer un projet collectif, dont la nature n'a pas encore été définie. Ce pressoir fonctionne aussi pour des paysans qui n'appartiennent pas à la coopérative. Nous avons trituré 180 tonnes d'huile d'olive pour la récolte 2006-2007.

La coopérative

Créée en 1962, elle compte désormais 120 membres. Dès le début, elle a possédé son propre pressoir. En 1980, elle réinvestit dans une nouvelle ligne de pressoir, grâce à un prêt de l'Association Jordanienne de Développement Agricole. Ce prêt n'est toujours pas remboursé. Les dépenses et bénéfices relatifs à la coopérative se font selon la « part » de chaque membre dans celle-ci, afin de refléter la contribution et la capacité de chacun dans le projet collectif. Notre coopérative a investi dans des équipements, grâce à la contribution financière de l'USAID : 6 cuves

en acier inoxydable (2 de 5 tonnes, 3 de 1 tonne et une de 1,65 tonnes), une balance de pesage, des paniers en plastique et un laboratoire d'analyse qualité.
L'USAID et notre coopérative se sont répartis à parts égales l'investissement financier.
Ce projet a été partiellement un échec car l'équipement vendu a été payé trop cher et est de mauvaise qualité. Une des cuves est déjà endommagée et une autre a une contenance inférieure à ce qui était prévu. Ceci a pu arriver car la coopérative n'a, à aucun moment, participé à ce projet, ni même été consultéej, ni dans l'évaluation des besoins, ni dans le choix du fournisseur. En effet, l'USAID a passé un appel d'offre dans les journaux et a choisi un fournisseur à l'évidence malhonnête. Ceci ne serait pas arrivé si la coopérative avait été impliquée plus sérieusement dans le projet.
Les membres de la coopérative ont également suivi des formations, sponsorisées par l'USAID et cogérées par PARC et PFU : gestion du processus de production, tests de laboratoire, maintenance de l'équipement.
90% de la production de la coopérative est vierge, 10% est extra vierge. 2 tonnes d'extra vierge sont prêtes à être vendues au PARC, 7 tonnes d'huile d'olive vierge sont vendues sur d'autres marchés. La coopérative ne peut pas proposer de quantités supérieures, car la majorité de sa production est destinée à la consommation de ses membres ou aux cadeaux pour la famille dans des pays arabes voisins.

L'avenir

Il est impossible de vivre uniquement de la production d'huile d'olive. Les oléiculteurs palestiniens sont la plupart du temps également ouvriers, tiennent un magasin, ont du bétail, etc. De plus, comme la terre est généralement distribuée à parts égales entre les enfants du propriétaire, la taille des exploitations oléicoles diminue génération après génération, diminuant ainsi les revenus de l'huile d'olive pour chaque foyer.

Le prix

Selon moi, 4,27 US$ (3,31 €), est un bon prix. Des réunions ont eu lieu pour permettre à chacun de participer à la fixation du prix. La conclusion a été que le prix de l'huile d'olive extra vierge devrait être de 4,74 US$ (3,76 €) le kg. Mais ensuite, PARC décida de l'établir à 4,27 US$ car ils n'avaient trouvé aucun acheteur à 4,74 US$.

L'occupation

Certains membres de la coopérative ont des problèmes pour cultiver leurs oliviers, à cause des soldats et surtout des habitants de la colonie à proximité du village. Ceux-ci peuvent les empêcher d'accéder à leurs parcelles, jeter à terre ou voler leurs olives s'ils les prennent en train de cueillir pendant la récolte, les cueillir à leur place, ou arracher les jeunes oliviers.
Un autre problème est celui des infrastructures : il existe très peu de routes, plus spécialement pour accéder aux terres. L'économie se dégradant, il n'y a pas de fonds pour investir dans des routes, et ceci est en partie dû à l'occupation israélienne. Dernier exemple : il y a 6 ans, une délégation japonaise a envoyé une cargaison de fertilisants chimiques pour soutenir la coopérative de Tell. Celle-ci a été bloquée à la frontière par les israéliens.

L'avenir

J'aimerais trouver de nouveaux importateurs, et traiter directement avec eux. J'encouragerai mes enfants à s'investir dans la coopérative, car les efforts qui y sont fournis amènent plus de profits qu'individuellement. L'occupation rend les gens plus attachés à leurs arbres, car c'est la seule partie de leur identité qui leur reste. De plus, dans des temps difficiles comme aujourd'hui, la production de l 'huile d'olive devient la seule source de revenus pour certaines familles, alors que normalement elle n'en représentait qu'en moyenne 25% avant la Seconde Intifada. La culture de l'olivier doit aussi être préservée car les oliviers sont un héritage de nos ancêtres. Cultiver l'olivier est une question éthique.

Une activité manifestement annexe

Le métier principal d'Abdul est fonctionnaire. La culture de ses 0,8 hectares d'oliviers est manifestement une activité annexe. Et même si c'est devenu son unique source de revenus depuis l'élection du Hamas et l'arrêt du paiement des salaires du secteur public, Abdul fait vivre sa famille grâce à ses économies. Abdul emploie des ouvriers pour effectuer les deux labours annuels et la fertilisation. Il effectue lui-même la taille, et la cueillette est familiale.

Au final, un investissement rentable

La haute productivité de sa terre permet à Abdul de tirer des bénéfices assez importants de l'oléiculture. Ses 0,8 hectares contiennent entre 90 et 100 oliviers, soit entre 112 et 125 arbres par hectare. Pour la récolte 2006-2007, il a produit environ 650 kg d'huile d'olive par hectare, soit environ 810 kg par hectare, bien au dessus de la moyenne de 738 kg par hectare, calculée par PFU pour la récolte 2006-2007 (une « bonne année »). Les coûts relatifs à l'emploi d'ouvriers sont largement compensés par cette bonne productivité.

La coopérative n'est pas un projet commercial

La coopérative de Tell a été créée en 1962 et rassemble 120 membres. Plusieurs éléments semblent montrer que la coopérative n'a pas encore comme objectif collectif la création de revenus, et encore moins via l'exportation par les canaux du commerce équitable. Premièrement, les 120 membres ne vendent que 2 tonnes d'huile d'olive extra vierge à PARC, et 7 tonnes d'huile vierge à d'autres acteurs. L'extrême majorité de la production est destinée à la consommation ou aux cadeaux pour la famille. Deuxièmement, nous avons pu constater lors de la visite le mauvais entretien du pressoir coopératif, ce qui influe sûrement sur la qualité de l'huile d'olive. La qualité n'apparaît pas comme une préoccupation majeure. Troisièmement, jusqu'à aujourd'hui, les bénéfices tirées de la propriété d'un pressoir n'ont pas été réinvestis dans un projet collectif, mais redistribués entre les membres selon leur poids dans la coopérative. Néanmoins, il semble que les prochains bénéfices seront réinvestis collectivement.

4. Omar Hamzih Hon, oléiculteur à Silat al Haritheyeh

18 décembre 2006

Silat al Haritheyeh est située au nord est de Jénine, à la frontière nord de la CIsjordanie. C'est une zone de plaines où les exploitations oléicoles sont généralement de taille plus importante que le reste de la Cisjordanie.

La famille

J'ai 42 ans et suis originaire de Silat al Haritheyeh. Mon père est décédé et ma mère, 72 ans, est toujours en vie. J'ai 2 garçons et 4 filles, âgés de 2 mois à 13 ans. Tous mes enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés. Je représente la seule source de revenus pour mon foyer, qui compte 9 personnes : ma femme, ma mère, mes 6 enfants et moi-même. Avant la construction du Mur, je travaillais en tant qu'ouvrier en Israël en même temps que je cultivais l'olivier. Aujourd'hui, l'huile d'olive est donc mon unique source de revenus. Mon foyer dépense 1 600 shekels par mois. Avec une telle somme, je ne peux pas acheter des meubles et des machines électriques.

La terre

Avec mes 7 frères et sœurs, je possède 150 dunums[40], dont 60 sont plantés d'oliviers. Ces 60 dunums totalisent 800 oliviers. Cette année, nous avons loué une parcelle de 15 dunums, où nous avons géré toute l'activité agricole, du labour jusqu'à la cueillette. Nous avons gardé un tiers de la production, soit 300 kg d'huile d'olive. Les 60 dunums d'oliviers ont donné 1 500 kg d'huile d'olive extra vierge de haute qualité en 2006-2007, et 1 000 kg en 2005-2006. Ici, le phénomène d'alternance est moins important que dans d'autres exploitations (70%) car nous travaillons énormément la terre : labour, taille et fertilisation. La production est répartie à parts égales entre chacun des 7 frères et sœurs.

Une année d'oléiculture[41]

Labour - Nous louons un tracteur et un conducteur à 11,86 US$ (9,18 €) de l'heure. Il faut 3 jours, à raison de 7 heures par jour, pour finir les 60 dunums. L'opération se répète 3 fois dans l'année, voire 4 s'il pleut en mai.
Fertilisation – Nous n'utilisons que des fertilisants organiques, à raison de 25 kg par arbre tous les 3 ans. Mes frères et moi nous occupons de cette tâche, qui nous demande 3 jours de travail. Les fertilisants et leur transport jusqu'à la terre coûtent 1 shekel par kg.
Taille - 2 membres de la famille l'effectuent, avec des forces et une scie. Cela demande 30 jours de travail, juste après la récolte.
Cueillette - 12 membres de la famille mettent 30 jours de travail, à raison de 10 heures par jour, pour cueillir les olives des 800 oliviers. Nous utilisons des peignes et des couvertures.
Trituration - Jusqu'à maintenant, nous triturons nos olives dans un pressoir privé qui nous prend 7% de notre production.

La coopérative de l'Ouest de Jénine et le projet d'exportation

Elle a été créée en mai 2005 et rassemble 48 membres. Pour pouvoir se lancer dans l'exportation, un projet en coopération avec un bailleur de fonds a été développé en janvier 2006. Ce projet

[40] Environ 15 hectares.
[41] Pour les 60 dunums dont la famille d'Omar est propriétaire.

comprenait l'investissement des équipements suivants : 6 cuves en acier inoxydable, une cuve mobile, 2 000 paniers en plastique, un laboratoire d'analyse, une balance de pesage électronique, un ordinateur et une imprimante. Tous ces investissements ont été financés à 50% par le bailleur de fonds, à 50% par la coopérative, c'est à dire 14 800 US$ chacun. La coopérative est néanmoins insatisfaite par les équipements fournis, en dessous des standards internationaux de qualité et beaucoup trop chers. Des formations ont également été proposées : production d'huile d'olive et taille (acteur italien), tests d'analyse de la qualité en laboratoire, taille et amélioration de la qualité de la production (acteur français), stockage (acteur britannique) et contrôle de l'activité de la mouche de l'olive (acteur français). Le prochain projet de la coopérative est de construire son propre pressoir, dont les coûts d'investissements seront répartis à parts égales entre les membres. Ils sont sur le point d'acheter un terrain de 2 dunums et 200 m^2 pour accueillir la construction (14 200 US$, 11 000 €). La coopérative pense aussi à investir dans la transformation des noyaux d'olive en combustible, pour ensuite les commercialiser. La coopérative va également bientôt être certifiée biologique. L'Association Zaitoun projette d'acheter notre production pour 4,27 US$ (3,31 €) le kg. Pour moi, un bon prix serait 4,74 US$ (3,76 €).

Les problématiques importantes selon Omar

Les ravageurs - La mouche de l'olive est assez répandue dans notre région. En coopération avec un expert français, nous avons développé un projet d'étude de contrôle biologique de ce ravageur. Problème : les autorités israéliennes ont bloqués à la frontière 96 des 100 pièges à mouches envoyés depuis la France. Un autre ravageur, inconnu, pénètre dans les petites branches. Peu développé, il pourrait le devenir si on ne le traite pas.
L'accès à la terre - Le Mur a confisqué 56 000 dunums d'oliviers dans notre région. De nombreux paysans ne peuvent plus accéder à leurs terres. Il y a une porte pour passer de l'autre côté du Mur : les autorités israéliennes ont récemment donné un permis pour pouvoir l'emprunter, ces paysans sont donc en train de récolter, alors que la période idéale de récolte est terminée.
L'accès à l'eau - Notre région manque d'eau. Certains paysans voudraient creuser des puits, mais les autorités israéliennes interdisent tout puit de plus de 5 à 6 mètres de profondeur, car ils considèrent que les ressources en eau appartiennent à Israël. Si les soldats israéliens trouvent un puits trop profond, ils le reboucheront. Heureusement, les oliviers de ma famille sont très vieux et n'ont pas besoin d'irrigation.

L'avenir

J'encouragerai mes enfants à s'impliquer dans la coopérative, au moins sur le volet commercial. Les bénéfices sont également en termes d'expertise fournie à la coopérative par des acteurs extérieurs. Je pense que mes enfants pourront aussi être impliqués dans d'autres activités agricoles : amandes, figues, etc. Mais je ne veux pas les forcer et accepterai leur choix.

Un dynamisme dans l'exploitation

Abdul apporte beaucoup de soins à sa terre : entre 3 et 4 labours par an, fertilisation de 25 kg par arbre tous les deux ans, taille sérieuse. Cela semble être un facteur important dans la stabilité de la productivité de ses oliviers. En effet, le phénomène d'alternance de production y est beaucoup moins important que dans d'autres exploitations : les 6 hectares ont produit 1500 kg en 2006-2007 (« bonne année »), 1000 kg en 2005-2006 (« mauvaise année »). Abdul paraît aussi très dynamique en ce qui concerne l'amélioration de son exploitation. Il mène actuellement une étude sur le contrôle biologique de la mouche de l'olive, en coopération avec Jean-Marie Baldassari, un expert oléicole français.

Une oliveraie insuffisante : famille nombreuse et terre non cultivée

La famille d'Abdul possède 15 hectares, dont seulement 6 sont cultivés. Pour la récolte 2006-2007, la famille d'Abdul à loué une parcelle déjà plantée d' 1,5 hectares et l'a travaillée. Elle a été payée en nature : 30% de la production finale.
Les bénéfices totaux sont répartis entre les 7 frères et sœurs d'Abdul, et donc au final assez faibles pour chacun d'entre eux.

Une coopérative ambitieuse

La coopérative de Silet Al Haritheyeh a des projets. Elle pense commencer la construction d'un pressoir bientôt, et va probablement acheter le terrain dès le début de 2007. Elle projette aussi investir dans la transformation de graines d'olives en combustible, et sera bientôt certifiée biologique.

Artisans du Monde est aujourd'hui le premier réseau spécialisé de commerce équitable en France. Un réseau animé par plus de 160 associations et membres associés qui s'engagent depuis plus de 30 ans pour une économie solidaire. Artisans du Monde revendique de pouvoir pratiquer le commerce autrement en permettant d'une part à des producteurs, artisans ou paysans défavorisés, de vivre dignement et d'être acteurs de leur développement. En permettant d'autre part aux consommateurs de devenir des citoyens actifs dans leurs choix de consommation et dans le développement de l'économie solidaire. En contribuant enfin, à un niveau plus global, à changer les règles et pratiques du commerce international.

1er réseau de magasins spécialisés en commerce équitable

Dans nos 165 magasins, nous ne proposons que des produits alimentaires et artisanaux du commerce équitable. Nous informons également les consommateurs sur les conditions de vie et de travail des producteurs et sur les mécanismes du commerce Nord-Sud.

L'éducation au commerce équitable

Nous nous inscrivons dans une démarche de formation citoyenne ouverte à tous. Notre objectif : la construction d'un regard critique sur les dysfonctionnements du commerce international et d'une citoyenneté active. Reconnue dans le domaine de l'éducation, la fédération Artisans du Monde a reçu l'agrément " association nationale de jeunesse et éducation populaire et a également obtenu en 2004 le prix « Action de sensibilisation et d'éducation au développement décerné par le Haut Conseil de la Coopération Internationale (HCCI). Les associations locales Artisans du Monde sont quant à elles agréées "associations éducatives complémentaires de l'enseignement public ».

Les campagnes d'opinion publique et de plaidoyer

Nous sensibilisons et associons les citoyens à travers des campagnes de pression en direction des décideurs économiques et politiques. Nous défendons également des positions en faveur des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, de la souveraineté alimentaire...

Rédaction : *Jean-Louis Haie, chargé de mission à la Fédération Artisans du Monde*

Coordination : *Jean-Baptiste Cavalier, responsable du secteur Relations avec les Partenaires du Sud à la Fédération Artisans du Monde*

Couverture : *Delphine Craplet*

Avec le concours financier du Conseil Régional de Provence Alpes Côtes d'Azur et du Conseil Régional de Haute Normandie.

ARTISANS DU MONDE
POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

REGION HAUTE NORMANDIE

Janvier 2007